

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Saint Thomas d'Aquin

Charles Baudelaire

Utilisation de l'air liquide

Le centenaire de Beethoven

Propos sur le cinéma

Les poèmes et les meurtres de Monsieur Lacenaire

Le réveil chinois

Autour de « Bruges-la-Morte »

Jacques Maritain

Jean Soulairol

J. Tillieux

Joseph Ryelandt

Marcel Schmitz

Omer Englebert

D^r Georg Moenius

Adolphe Hardy

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le Cardinal Mercier, par Mgr Laveille, J. Schyrgens. — Égypte. — Chine. — Etats-Unis.

La Semaine

♦ Aujourd'hui même, s'embarque à Marseille, pour la Chine, un humble et saint religieux, dont le nom marquera une date dans l'histoire de l'Eglise comme dans celle de la Patrie.

Après avoir obtenu par vingt-cinq années d'un apostolat tout à fait extraordinaire — et au prix de quelles souffrances!... — la création des six premiers évêques chinois (ce tournant de l'histoire de Chine), le Père Lebbe s'en retourne là-bas à l'heure où s'y déroulent les graves événements qu'il n'a cessé de prédire pendant de longues années. Et l'immense autorité qu'il s'est acquise, l'éminente sainteté surtout de ce fils de saint Vincent, pourraient bien lui assurer sur les événements actuels une influence très grande, ne serait-elle — pour lui emprunter une de ses comparaisons familières — qu'analogue à celle de ces corps chimiques dont la présence fait se cristalliser des mélanges qui sans eux demeureraient « anarchiques ».

Depuis sept ans, exilé en Europe, loin de sa patrie d'adoption, il couvrait par douzaines ses chers Chinois dispersés et... des milliers d'Européens par surcroît.

Toujours par monts et par vaux, prêchant d'innombrables retraites et donnant des conférences plus nombreuses encore, dormant deux nuits sur trois en wagon de chemin de fer (et toujours en troisième classe!) et employant la plupart de ces autres nuits à répondre à un volumineux courrier, il a fait à tous ceux qui l'entendirent et qui l'approchèrent, un bien inestimable.

Ce grand mendiant, car l'entretien de ses « enfants », Chinois coûtait très cher, ramassa en sept ans plus de quatre millions, dont trois millions récoltés en Belgique... Dieu seul sait ce qu'il lui en coûtât! Et personne, parmi ceux qui eurent la joie de l'aider, qui ne se considérât comme son humble obligé...

Quant à ceux qu'il honora de son amitié et qui eurent le privilège de pénétrer ne fut-ce qu'un peu dans son intimité, l'exemple d'une vie admirable jusque dans ses moindres détails et de vertus pratiquées avec une héroïcité que peut-être l'Eglise chantera un jour, les font remercier Dieu chaque jour de les avoir rendu meilleurs par le rayonnement d'une telle sainteté.

Il est parti... Et ceux qui l'ont connu ne peuvent s'empêcher de croire que la date de ce départ s'inscrit un jour, en lettres d'or dans les annales de notre Histoire.

♦ Il s'est tenu à Bruxelles un congrès « contre l'oppression

coloniale et l'impérialisme ». Ne s'en étonneront que les naïfs et les sots.

Qui sème le vent récolte la tempête!

L'Europe chrétienne (!) n'a poursuivi en Asie, en Afrique, en Amérique qu'une politique d'intérêts, parfois horriblement criminelle comme celle de l'opium, basée sur la force brutale; la main qui prend, protégée par la main qui tient le pistolet.

En Chine, aux Indes, en Afrique, en Amérique même où sévit l'impérialisme américain, les blancs n'ont pratiquement visé, depuis longtemps, qu'à exploiter et à s'enrichir. Même l'admirable effort missionnaire fut détourné parfois à des fins politiques ou mercantiles.

Et aux enfants des races « inférieures » qui vinrent demander à l'Europe les principes d'une civilisation qui se donnait pour « supérieure » et se posait en libératrice, on enseigna, dans les écoles et dans les universités, les idées anarchiques et subversives qui allaient faire sauter tout le système.

L'heure de la catastrophe a sonné.

Armées des explosifs intellectuels et matériels que leur fournît l'Europe, les races de couleurs invoquent contre leurs oppresseurs les principes mêmes que ceux-ci leur inculquèrent : Liberté, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, nationalisme farouche... Plus rien n'arrêtera le mouvement. L'heure de la force brutale est passée. Y recourir encore, accumulerait les ruines et déchaînerait des torrents de sang.

Que cette immense fermentation n'irait ni sans excès ni sans violences, c'est l'évidence même. Mais n'accablons pas ces peuples envers lesquels l'Europe eut l'immense tort d'oublier sa mission civilisatrice, c'est-à-dire évangélicatrice. Depuis que la politique européenne n'est plus qu'une politique de gros sous, l'Europe est vraiment en état de péché mortel. Et ce sont les conséquences de ce péché qui se déroulent sous nos yeux...

♦ Et déjà, le Reich cherche à la Pologne une querelle d'Allemagne. Parce que, pour minimiser les effets du chômage, Varsovie rend plus difficiles les conditions de séjour des ouvriers étrangers, parce que quatre travailleurs allemands se sont vu refuser une prolongation de séjour, Berlin enfla la voix...

En diplomatie, on trouve toujours un fait pour justifier une vilénie.

Saint Thomas d'Aquin⁽¹⁾

« Frère Jacques de Viterbe, archevêque de Naples, m'a souvent dit qu'il croyait, selon la foi et l'Esprit-Saint, que notre Sauveur avait envoyé, comme docteur de vérité pour illuminer le monde et l'Eglise universelle, d'abord l'apôtre Paul, puis Augustin, et enfin, en ces derniers temps, Frère Thomas, auquel, croyait-il, aucun autre ne succéderait jusqu'à la fin des siècles. »

(Déposition de Barthélemy de Capoue au procès de canonisation, 8 août 1319.)

Au début de l'année 1225 (c'est la date la plus probable) (2), Thomas, septième et dernier fils du comte Landolphe d'Aquin et de Théodora de Théate, naquit au château de Roccasecca, près de Naples. Son père appartenait à la haute noblesse longobarde; sa grand-mère paternelle, Françoise de Souabe, était sœur de Frédéric Barberousse; sa mère descendait des chefs normands. Les dons complémentaires du Nord et du Midi, transmis le long d'une double lignée de noblesse, se rencontraient dans cet enfant, pour composer une chair merveilleusement tempérée, choisie pour devenir l'instrument d'une intelligence grande entre toutes, et de la sagesse faiseuse d'unité. Il venait au monde au début d'un siècle où la civilisation chrétienne, — déjà menacée et sur le point de précipiter, — allait se redresser pour donner ses fruits suprêmes. Agitations immenses dominées malgré tout par l'ordre de l'esprit, guerre, politique, poésie, religion, duel du pape et de l'empereur, puissance de la féodalité et puissance de l'Eglise, orgueil des forts, vertus des saints, il arrive à l'instant le plus vigoureusement, le plus âprement humain de l'humanité médiévale. Sa mère, qui fera tout pour l'empêcher de suivre la volonté de Dieu, était femme de grande vertu et abstinence. Et tandis que ses frères, plutôt que de le voir religieux mendiant, n'hésiteront pas à le provoquer au péché mortel, sa sœur Théodora, comtesse de Sansévérino, passera sa vie dans les œuvres de miséricorde et de pénitence, et laissera un souvenir de sainteté.

Un jour, le petit Tommaso, au moment que sa nourrice allait le mettre au bain, empoigne un bout de parchemin qu'il ne veut lâcher à aucun prix, et fait tant de pleurs qu'il faut le baigner la main close. La mère arrive, malgré cris et hurlements ouvre la main de force; sur le morceau de parchemin la salutation angélique était écrite.

Placé à cinq ans comme oblat à l'abbaye du Mont-Cassin, il interroge les moines, il n'a qu'une question à la bouche : « QU'EST-CE QUE DIEU ? » demande-t-il.

Cet enfant silencieux ne songe qu'à l'étude et à la piété; il désire se donner à Dieu. Quoi de plus simple? Il sera bénédictin. La Providence elle-même confirme les sages dispositions prises par ses parents. Quand le comte d'Aquin l'a offert, en 1230, à l'abbaye que l'année précédente il avait assiégée et ravagée avec les armées de Frédéric II, il a scellé par cette oblation sa paix avec les moines, et ménagé pour l'avenir une alliance avec eux profitable à tous, — même à ses intérêts matériels, car le puissant monastère a de très grands revenus : et Thomas sera Abbé. Il doit l'être. Cette vocation bénédictine est une sorte d'affaire d'Etat, où Dieu, l'Empereur et la famille trouveront leur compte.

Non, dit Thomas, je serai prêcheur.

Il avait alors quinze ou seize ans. A quatorze ans, les événements politiques avaient obligé son père à le retirer du Mont-Cassin, ruiné de nouveau par Frédéric II. L'enfant avait donc

laissé sa robe d'oblat, et avait été envoyé à Naples, pour y achever ses études à la Faculté des arts, où, vite, il allait faire l'admiration de tous. Les Dominicains, fondés depuis une vingtaine d'années, avaient, en 1231, établi dans la ville une école publique de théologie, incorporée à l'Université. Thomas les connut là. Il gardera toute sa vie une grande dilection pour la religion de saint Benoît, et l'empreinte de la spiritualité bénédictine ne s'effacera pas de son cœur. Mais ici, il s'agissait d'obéir à la voix secrète qui appelle chacun par son nom, et ce taciturne écoutait Dieu. Une force d'âme indomptable est à l'origine de sa sainteté.

La vocation est un mystère surnaturel. Toutes les explications humaines qu'on en peut produire ne portent que sur des accidents, misérables au regard du motif essentiel. Est-ce pour avoir la charge d'enseigner, ou pour se dépenser dans une vie plus active, que Thomas voulait se faire Dominicain? ou pour échapper aux soucis séculiers et aux ambitions de grandeur que sa famille, s'il avait pris l'habit de saint Benoît, eût essayé de faire encore peser sur lui? Est-ce même par amour pour la pauvreté des Frères mendiants, par pitié pour les âmes auxquelles la parole du Seigneur n'était pas annoncée, par réaction contre les abus que les possessions terrestres avaient répandus chez les moines noirs, par attrait pour un Ordre nouveau dont la jeunesse conquérante et l'idéal très hardi (vie religieuse informant l'activité intellectuelle elle-même, pour faire de chacun une personne apostolique, transmettant aux autres ce qu'il a contemplé) répondaient expressément aux besoins du temps? Tout cela reste secondaire. Il avait dit : qu'est-ce que Dieu? Il lui fallait répondre, rassembler les principes de la sagesse dans l'unité d'une doctrine destinée à croître toujours.

Un instant privilégié de l'histoire rendait possible une telle synthèse. Hier la pensée chrétienne n'était pas encore mûre, demain elle commencera de se dissoudre. Avant que la grâce du Christ et la Croix, le poids de la nature et du monde, se partageant pour des siècles l'homme divisé, il est encore temps pour l'intelligence baptisée de tout assumer et réconcilier dans la lumière de Celui qui est. Cette œuvre de force, qui d'un point fugitif de la durée, — une mesure d'homme, un travail de vingt-trois ans, — commandera tout le temps à venir, c'est par Thomas d'Aquin qu'elle s'accomplira. Il est député au salut de l'intelligence, c'est pour elle qu'il doit embrasser la vie apostolique. Voilà sa mission, malheur à lui s'il s'y dérobe. L'immense avenir caché dans la volonté de Dieu fait pression sur son âme, l'atteint sous la forme d'un mandat très simple, irrésistiblement efficace.

Plus tard sa famille, durement éprouvée après sa rupture avec l'Empereur, qu'Innocent IV a déposé (1), aura beau l'appeler à son aide, et le pape lui offrir l'abbatiate du Mont-Cassin (avec licence de garder l'habit de son Ordre), — puis l'évêché de Naples, — il ne fléchira pas. Pour le moment, il s'agit de passer outre à la volonté de son père et de sa mère, d'affronter le courroux des siens, qui ne sont pas personnages de mince énergie ni d'accommodement facile. Comme il l'écrira plus tard, « quand les parents ne sont pas dans une nécessité telle qu'ils aient un grand besoin des services de leurs enfants, ceux-ci peuvent entrer en religion en omettant le consentement de leurs parents et même contre leur volonté expresse, parce que, après avoir dépassé le temps de la puberté, quiconque est de condition libre a le droit de dispo-

(1) Cette étude fera partie (comme le saint Vincent de Paul de René Benjamin, et le saint Dominique de Georges Bernanos, qui ont été publiés ici) d'un volume sur la *Vie des Saints*, que Gabriel MOUTREY publiera prochainement à la Librairie Saint-André, à Paris, avec la collaboration d'un grand nombre d'écrivains catholiques.

(2) Cette date a été établie par le R. P. MANDONNEY, dans ses précieuses études critiques, auxquelles il faudra toujours se reporter, sur la vie du saint.

(1) Quelques-uns des frères de Thomas ayant pris part au soulèvement de 1246 contre Frédéric II, sa famille dut s'exiler dans la Campanie pontificale. C'est alors que Raynald d'Aquin fut torturé et mis à mort sur l'ordre de l'Empereur. Saint Thomas se souviendra sans doute de ces événements quand il écrira l'article de la Somme où il affirme, conformément à l'enseignement de l'Eglise, le droit de celle-ci à déposer prince ou empereur, — cas éminent de son pouvoir d'intervention dans la politique en raison du spirituel à sauvegarder. (*Sum. theol.*, II, II, 12, 2.)

ser de lui dans le choix d'un état, surtout s'il s'agit du service de Dieu; il vaut mieux obéir au Père des esprits, pour que nous vivions, qu'aux générateurs de notre chair (1). »

Guidé et confirmé dans sa vocation par le vieux frère Jean de Saint-Julien, Thomas reçut l'habit au printemps de l'année 1244, vraisemblablement des mains du Maître général Jean le Teutonique, alors de passage à Naples. Il avait près de vingt ans. Son père était mort quelques mois auparavant. Mais la comtesse Théodora devait montrer que le dépôt de l'autorité familiale, transmis à son gouvernement, serait maintenu sans défaillance.

A peine avisée de l'événement, elle dépêche un messager spécial à ceux de ses fils qui se trouvaient avec l'Empereur au camp d'Aquapendente, en Toscane; et leur enjoint, de par sa bénédiction maternelle, de prendre en leurs mains et lui renvoyer sous bonne garde leur jeune frère, que les Prêcheurs font fuir du royaume. En effet, pour le soustraire au ressentiment des siens, comme pour assurer la formation théologique de cet artiste qui en savait maintenant autant que ses maîtres, Jean le Teutonique avait décidé de l'emmener aussitôt au *studium generale* de Paris, où il se rendait lui-même. Le Maître général, le novice et trois autres Frères faisaient la route à pied, ils avaient gagné Rome, puis la Toscane. Les voilà assis près d'une fontaine, des hommes d'armes les assaillent, les frères de Thomas se saisissent de lui, l'arrachent à ces autres frères qu'il s'est choisis. Lui, se serre si étroitement dans son habit qu'il est impossible de l'en dépeuiller; on le met de force à cheval, et en route pour Roccasecca, où la comtesse Théodora attend son fils.

L'un des frères de Thomas, Raynald, le poète, — favori de l'Empereur jusqu'au jour où celui-ci le fera mettre à mort, — dirigeait la petite troupe. Après quelques jours de voyage, on fit halte à la forteresse du Mont Saint-Jean; ce fief de la famille d'Aquin était situé à deux ou trois heures de Roccasecca. Est-ce là, ou à Roccasecca même, qu'il faut placer la célèbre scène de tentation dont Thomas sortit ceinturé par les anges? Raynald, homme droit et probe selon le monde, mais qui vivait selon le monde, avait inventé ce suprême argument contre la folie de son cadet. On sait l'histoire : « la jeune et jolie fille, parée de tous les charmes de la galanterie », introduite dans la chambre où dormait celui-ci; et comment il bondit, s'empare d'un tison enflammé, chasse la tentatrice, trace avec son tison le signe de la croix sur la porte. Et depuis lors ignore, par une grâce angélique, tout mouvement de la chair.

Séquestré pendant un peu plus d'un an à Roccasecca, où, malgré scènes et objurgations, il garde l'habit et les observances de son Ordre, lit la Bible et le Maître des Sentences, instruit ses sœurs dans les saintes lettres, et tourne vers saint Benoît, quand elle s'efforce de le détourner de saint Dominique, son aînée Marotta, Tommaso fit si bien qu'à la fin sa mère elle-même l'aïda, dit-on, à tromper la surveillance de ses frères et à s'échapper. Les chroniqueurs rapportent qu'il s'enfuit par une fenêtre, comme saint Paul autrefois.

De Naples, il est de nouveau dirigé sur Paris, au couvent de Saint-Jacques, où il fait son noviciat et reste presque trois ans; Albert le Grand y enseignait alors; quand il sera envoyé à Cologne, frère Thomas l'accompagnera; c'est là, sous la direction de ce vaste génie, que le *grand bauf muet de Sicile* achève ses études, et devient théologien.

Au bout de quatre ans, il quitte Cologne, assigné au couvent de Saint-Jacques pour y enseigner comme *bachelier biblique* (1252-1254) et *bachelier sententiaire* (1254-1256). Le commentaire sur les quatre livres des Sentences a été composé à cette époque, ainsi que le *De ente et essentia*, et vraisemblablement le commentaire sur les *Noms divins* de Denys. A trente et un ans, — quatre ans plus tôt que la limite fixée par la législation universitaire, et grâce à une dispense accordée par le Pape, — il est promu à la maîtrise en théologie, en même temps que son ami Frère Bonaventure.

Le monde moderne est un monde blasé, toutes les valeurs y sont égalisées par la fatigue de l'usage. Le mot de maître en théologie n'évoque en nous qu'un grade quelconque, et l'image moyenne des *sujets* qui porteront le bonnet doctoral avec plus ou moins de bonheur. La très sage « naïveté » du XIII^e siècle voyait dans la maîtrise tout ce qu'une telle charge signifiait de droit, et selon sa forme essentielle; le regard d'un saint Thomas pénétrait à fond la réalité spirituelle du magistère. Maître en théo-

logie, il a de par l'Eglise mission d'engendrer la sagesse sacrée dans l'intelligence de ceux qui l'écoutent; désormais, il est tout entier à leur service pour coopérer à l'œuvre de vie qui se fait en eux, il a pouvoir sur la vérité dans les âmes, pouvoir terrible dont il rendra compte, car « soulever un doute et ne pas le résoudre, c'est le même que le concéder; c'est ouvrir une citerne et ne pas la recouvrir (1) ». N'était la grâce de Dieu, il y aurait de quoi défaillir de crainte. Frère Thomas supplie Dieu, en pleurant, de lui accorder les dons requis pour exercer la charge de Maître. « Seigneur, dit-il, sauvez-moi, car les vérités disparaissent d'entre les enfants des hommes. » Il prie et pleure longtemps; enfin, il s'endort. — Frère Thomas, pourquoi ces prières et ces larmes? — Parce qu'on m'oblige à recevoir la charge de Maître, et il me manque la science nécessaire. Je ne sais pas non plus quelle thèse développer pour ma réception. — Reçois en paix la charge de Maître, Dieu est avec toi. Et pour ta leçon d'inauguration, ne développe que ces paroles : « De sa haute demeure, il arrose les montagnes : la terre se rassasie du fruit de tes œuvres (2). » On a retrouvé le texte de cette leçon de saint Thomas, il y décrit la grandeur du magistère doctrinal et l'économie de la communication de la sagesse. « Dieu la communique par sa vertu propre; c'est par lui-même qu'il arrose les montagnes. Les docteurs, au contraire, ne la communiquent que par vertu ministérielle, ce qui fait attribuer le fruit des montagnes, non à elles-mêmes, mais aux œuvres de Dieu. »

Frère Thomas enseigne tous les jours sur la montagne Sainte-Geneviève, au couvent de Saint-Jacques, dans l'une des deux chaires de théologie réservées aux Prêcheurs, et qui sont incorporées à l'Université de Paris. Assis sur la paille et l'écoutant, il a devant lui tous les religieux présents au couvent, — car nul n'est dispensé du cours de théologie, — et une grande foule d'étudiants venus du dehors : hommes rompus à la dialectique, qui, pour une bonne part, ont déjà professé à la Faculté des Arts. Les jours de dispute solennelle, les dignitaires de l'Université, l'évêque lui-même assistent au combat.

Immédiatement il est célèbre, tout le monde se précipite à ses leçons. Il arrive d'ailleurs en pleine bataille, car l'erreur pulule; il faut faire front de tous les côtés, et d'abord contre l'offensive de Guillaume de Saint-Amour et des séculiers, qui déniaient aux Frères mendiants le droit d'enseigner, et présentent ces « faux apôtres » toujours sur les routes, ces aventuriers sans mandat comme les précurseurs de l'Antéchrist. Premier débat sur la liberté de l'enseignement, et d'une gravité extrême, qui engage l'existence même des deux Ordres nouveaux, Prêcheurs et Mineurs, et où paraît déjà l'enflure de cette Université de Paris qui se donnera bientôt pour la lumière du monde, avant de se déshonorer en faisant condamner Jeanne d'Arc. Un moment Rome semble acquiesce à la cause des séculiers, elle abolit les privilèges des religieux, puis se ravise. Guillaume de Saint-Amour, furieux de ce revirement, écrit son pamphlet *Sur les périls des derniers temps*. Frère Thomas le réfute par le traité *Contra impugnantes* (1257). Le livre de Guillaume est condamné et brûlé en cour de Rome, lui-même est chassé de France par saint Louis.

Après trois ans d'enseignement théologique à Paris, comme Maître (il écrit alors le commentaire sur le *de Trinitate* de Boèce, la question disputée de *Veritate*, les premières *questions quodlibétiques*, et, dans sa plus grande partie, la *Somme contre les Gentils*), Frère Thomas rentre en Italie, en 1259, aux vacances d'été (29 juin). Il y restera neuf ans, d'abord auprès du Pape, à Anagni et à Orvieto, puis à Rome au couvent de Sainte-Sabine, puis de nouveau à la Curie, à Viterbe. Les papes ne cessent de l'encourager. Tout de suite, Alexandre IV a senti son génie. Urbain IV et Clément IV lui témoignèrent de même leur prédilection. Avec l'éclat, la netteté d'un privilège extraordinaire de la prédestination, voilà que la mission reçue du chef visible a aussitôt sanctionné l'esprit invisiblement reçu, — et l'esprit est à la hauteur de la mission. Thomas d'Aquin conduit son œuvre comme missionné de l'Eglise, et dès la génération même de cette œuvre l'Eglise la fait sienne.

Le Maître travaille sans relâche, déployant une formidable puissance d'intellection, et une activité tenace et calme (les témoins rapportent que non seulement il dictait à trois et même quatre secrétaires à la fois sur des sujets différents, mais qu'il lui arrivait aussi, quand il s'étendait pour se reposer au milieu de la dictée, de continuer à dicter en dormant). Il s'use sans

(1) Sermon *De vetula*.

(2) Ps. 103, 13.

(1) *Sum theol.*, II, II, 189, 6.

compter, il sait bien que si la contemplation est au-dessus du temps, l'action, qui a lieu dans le temps, doit aller vite et faire violence à la malice de l'instant; cette œuvre qui domine le flux des âges comme un immense bloc paisible, a été produite en hâte, mais sans trace de hâte en elle, parce qu'elle débordait purement de la plénitude contemplative d'un cœur joint à l'éternité.

Le travail de fond entrepris à l'instigation des papes, les commentaires sur Aristote, qui nettoieraient le Philosophie des erreurs païennes et averroïstes, et le rendront assimilable à la pensée catholique, ont pour la plupart été composés pendant ce séjour en Italie (commentaires sur la Physique, la Métaphysique, le traité de l'Âme, l'Éthique à Nicomaque, les seconds Analytiques, les quatre premiers livres de la Politique). L'achèvement de la *Somme contre les Gentils*, les commentaires sur Isaïe, sur Job, sur le Cantique, des cantiques, sur Jérémie, le *Compendium theologiae*, la *Chaîne d'or*, le traité du *Gouvernement royal*, une partie des *questions disputées* sont aussi de ces années-là. La *Somme théologique* est commencée.

En novembre 1268, Frère Thomas est soudain envoyé à Paris, où la situation devient grave, et où Siger de Brabant, intelligence téméraire et séduisante, menace de faire triompher Averroès sous les couleurs d'Aristote à la Faculté des Arts, et de compromettre ainsi tout le mouvement péripatéticien. Encore quatre années de lutte suprême et d'activité inouïe, pendant lesquelles sont composés les traités de la *perfection de la vie spirituelle*, contre les adversaires de l'état religieux, de l'*unité de l'intellect* contre les averroïstes, de l'*éternité du monde* contre les détracteurs d'Aristote, les commentaires sur les *Perihermeneias*, sur saint Jean et saint Mathieu, les dernières *questions disputées*, la seconde partie de la *Somme théologique*; enfin la plus grande partie des *questions quodlibétiques*, lesquelles se réfèrent à un mode d'enseignement grandement développé, semble-t-il, et peut-être créé par saint Thomas lui-même dans ses deux séjours à Paris, à l'occasion de son conflit avec les docteurs séculiers. Perpétuels vagabonds, les religieux, disaient ceux-ci, ne sauraient faire des professeurs sérieux, vraiment compétents. Alors, dans ces grandes discussions soutenues deux fois par an, à Noël et à Pâques, dont les questions quodlibétiques sont la rédaction littéraire, Frère Thomas montre qu'à n'importe quelle question que n'importe qui viendra poser, un religieux sait répondre...

Après Pâques 1272, il est rappelé par ses supérieurs en Italie, pour y fonder un *studium generale* de théologie. Le choix du lieu lui était laissé, il se décida pour Naples. C'est là qu'il travaillera à la troisième partie de la *Somme théologique*, commentera l'*Épître aux Romains*, et les traités d'Aristote sur le Ciel et le Monde et sur la Génération et la Corruption.

* * *

Quand il passait par les champs avec ses compagnons, les paysans se retournaient, étonnés de sa haute taille. Il était grand, brun, de forte corpulence, de droite stature. Il avait le teint couleur de froment, la tête grande et un peu chauve. Plus ou moins bien copié et reconstitué, le portrait de Viterbe laisse voir un visage empreint d'une admirable puissance pacifique et pure; sous les arcs élevés et candides des sourcils, de tranquilles yeux d'enfant; des traits réguliers, un peu alourdis par l'embonpoint, mais affermis par l'intelligence, une bouche spirituelle aux belles courbes précises, et qui n'a jamais menti. Il avait, nous dit Guillaume de Tocco, cette chair délicate et tendre qui est, d'après Aristote, le propre des grands intellectuels. Sa sensibilité très vive lui rendait fort douloureuse la moindre lésion de son corps. Mais quoi, fallait-il subir une saignée (elles étaient fréquentes en ces temps vigoureux, et même imposées par les constitutions de l'Ordre) ou l'apposition d'un cautère, il n'avait qu'à se mettre à méditer, et entraînait bientôt en telle abstraction d'esprit qu'on pouvait lui faire ce qu'on voulait, il ne sentait plus rien. Au réfectoire, il avait toujours les yeux aux choses d'en haut, et l'on pouvait lui ôter et lui remettre plusieurs fois son écuelle sans qu'il s'en aperçût. Son *socius*, Reginald de Piperno, devait assumer le rôle de frère nourricier, plaçant devant lui les plats dont il devait manger, et écartant ce qui aurait pu lui nuire.

Ce don d'être ailleurs, extraordinairement développé chez lui, lui joua quelquefois des tours. A la table de saint Louis, à l'invitation duquel il avait dû se rendre sur l'ordre du Prieur, en s'arrachant à la *Somme théologique*, qu'il dictait alors, il frappe

soudain sur la table et s'écrie : « Voilà l'argument décisif contre l'hérésie des Manichéens! » — « Maître, lui dit le Prieur, faites attention, vous êtes en ce moment à la table du roi de France », et il le tire fortement par la chape, pour le faire sortir de son état d'abstraction. Le Roi fait vite appeler un secrétaire, et apporter de quoi écrire. Un autre jour, en Italie, un cardinal demande à le voir. Frère Thomas descend de son travail, ne voit personne, et reste à penser; puis s'écrie tout joyeux : « Maintenant, je tiens ce que je cherchais! » Il faut encore le tirer par la chape pour qu'il aperçoive le seigneur Cardinal, lequel, ne recevant nulle marque de révérence, commençait à le mépriser.

Il vivait retiré dans son esprit, avançait dans une épaisseur de silence, entouré du seul bourdonnement de sa prière et de sa pensée, suivant une ligne qui jamais ne s'est infléchi. Pendant le cours de ses études et ses années de préparation, il avait appliqué toute son énergie à un effort inouï de concentration, tassant dans sa prodigieuse mémoire toute la science de ses maîtres et de ses livres, sans rien laisser qui ne fût pénétré par l'intelligence et changé par elle en vie. (Et toujours il gardera cette discipline intellectuelle, ne laissant jamais un doute sans l'éclaircir, ni une indication vraie, venant de qui que ce fût, sans la mettre en réserve, bref exerçant le maximum de vigilance, et se tenant libre de tout le reste.) Maintenant, que le temps est venu de parler, — *in medio Ecclesiae aperuit os ejus*, — il met toute son énergie à rester invinciblement attaché à son unique objet : la Vérité première à voir et à montrer.

Tous les biens extérieurs étaient certes légers au prix de l'univers où il vivait. (On connaît le dialogue du Maître et de ses étudiants, revenant ensemble d'une visite à Saint-Denis : « Maître, qu'elle est belle cette ville de Paris! — Oui, vraiment, elle est belle. — Plût au ciel qu'elle fût vôtre! — Et qu'en ferais-je, moi? — Vous la vendriez au roi de France, et avec le prix vous bâtiriez tous les couvents des Frères prêcheurs. — En vérité, j'aimerais mieux avoir maintenant les homélies de Chrysostome sur saint Mathieu. ») Mais considérez l'usage intérieur qu'il a fait de ses dons, et d'un génie capable de désaxer l'âme la plus vigoureuse; une volonté héroïque est là, qui, fixée dans une charité sans mesure, maintient tout dans la mesure, et assure la parfaite rectitude de la vie morale parmi la violence et la diversité des attraites intellectuels. Toute sa science est ordonnée au service d'autrui. Son œuvre immense a été conduite non selon son choix, mais selon les commandes de la Providence. Il est à la merci des uns et des autres, qui ne se privent pas de l'accabler de questions et consultations; à Paris, le roi de France vient s'éclairer auprès de lui, il lui confie le soir les difficultés qui le préoccupent, et reçoit réponse le lendemain. En quoi Frère Thomas fait encore son office de théologien, car la doctrine sacrée est à la fois spéculative et pratique. Et il ne fera jamais que cet office. Il n'a qu'une chose à faire et il la fait bien. Toutes les curiosités plus ou moins parasitaires où sa raison pourrait exceller, et qui lui promettaient tant de découvertes, il les retrace. Cette tentation de sortir de la vie intellectuelle pour décliner vers l'action pratique, que connaissent bien tous les intellectuels, voire les maîtres en théologie, lui il l'ignore, parce qu'il boit à une certaine source secrète très supérieure à la vie intellectuelle elle-même, et qui le rend détaché de tout, et de soi et de son savoir. Ainsi, il a beau surabonder de richesses spirituelles, il est vraiment pauvre en esprit. Lui, Thomas, fils de Landolphe et de Théodora, cherchez-le, où est-il? Effacé, perdu dans la lumière. Signe si pur qu'il disparaît devant ce qu'il fait connaître, — en le regardant vous ne voyez que l'objet qu'il montre, et la clarté du visage de Dieu.

Et sans doute, il avait reçu trop de grâces de lumière, et savait trop bien ce qu'est la créature, pour pouvoir se considérer comme quelque chose devant Dieu. Mais aussi, qu'aurait-il reçu sans cette humilité même? Il avouait à ses étudiants n'avoir jamais connu un mouvement consenti de vaine gloire. Un jour, à Bologne, un Frère d'un autre couvent, qui ne le connaissait pas, et à qui le Prieur avait permis de sortir en ville accompagné du premier frère qu'il rencontrerait, le trouve méditant sous le cloître. « Mon bon Frère, le Prieur a dit que vous veniez avec moi. » Maître Thomas d'Aquin suit aussitôt ce Frère, et l'accompagne dans ses courses, non sans se faire réprimander de ce qu'il n'avance pas assez vite, étant moins prompt à la marche qu'à l'obéissance, « où se parfait, disait-il, toute vie religieuse, parce que l'homme s'y soumet à l'homme pour Dieu, comme Dieu a pour l'homme obéi à l'homme. »

Intraitable dans la défense de la vérité, souvent ses étudiants s'étonnaient qu'il supportât si placidement les attaques personnelles. Une forte magnanimité lui faisait regarder beaucoup de choses comme petites. De sentiments vifs, sa nature l'aurait porté à l'ironie; il avait vaincu celle-ci par la douceur. Il ne se mêlait jamais des affaires des autres, haïssait le jugement téméraire, et préférait paraître naïf que de croire aisément le mal, — la perfection de l'intellect spéculatif, au surplus, n'étant pas lésée par une erreur en matière contingente. Un jour, un Frère d'humour joviale s'écria : « Frère Thomas, venez voir un bœuf qui vole ! » Frère Thomas s'approche de la fenêtre. L'autre de rire. « Mieux vaut, lui dit le saint, croire qu'un bœuf peut voler que de penser qu'un religieux peut mentir. »

Tocco et les témoins du procès de canonisation le montrent « de parole douce, d'abord facile, de visage joyeux et suave; bon dans son âme, libéral en ses actes; très patient, très prudent; tout rayonnant de charité et de piété tendre; merveilleusement compatissant pour les pauvres; » rempli d'amour pour le sacrement de l'autel, dévot aux saints, à la Vierge Marie, à l'apôtre Paul, au bienheureux Dominique. Il portait sur lui des reliques de sainte Agnès, qui guérirent un jour Réginald saisi de la fièvre; après quoi, il promit de payer chaque année un bon repas aux frères et étudiants du couvent de Naples pour la fête de la sainte. Proche lui-même de la mort, il ne put accomplir son vœu qu'une fois.

On pensait communément, disent les mêmes témoins, qu'il était demeuré vierge comme au sortir du sein de sa mère. Sa vie se passait tout entière à prier, étudier, écrire ou dicter, enseigner ou prêcher, de sorte qu'aucun instant n'en restait inutile. (Il prêchait, soit en latin devant la Cour romaine ou l'Université, ou à Paris, soit, dans son pays natal, en napolitain, — il n'avait jamais eu le temps d'apprendre une autre langue vulgaire; dans un carême prêché à Naples, il toucha si vivement les cœurs qu'il lui fallait s'interrompre pour laisser la foule pleurer.) Il était toujours le premier à se lever la nuit pour prier, et dès qu'il entendait que les autres frères venaient au signal, il se retirait dans sa chambre. Après sa messe, qu'il célébrait de grand matin, il entendait par dévotion une seconde messe, puis montait en chaire pour son cours. Après quoi, il écrivait et dictait. Ensuite, il prenait son repas, et rentrait dans sa chambre, où il vaquait aux choses divines jusqu'à l'heure du repos. Puis il recommençait à écrire. Quand les frères l'emmenaient au jardin pour le récréer, bien vite il se retirait seul et revenait dans sa chambre. Quand il voulait récréer son corps, il marchait seul dans le cloître, la tête levée.

Il était plein de simplicité, d'ingénuité, il avait pour ses frères une grande abondance de dilection. Il pleurait les fautes d'autrui comme si elles avaient été siennes. La pureté de son cœur était telle, qu'au témoignage de Réginald, à qui il se confessait, sa confession générale, avant de mourir, était la confession d'un petit enfant de cinq ans (1).

JACQUES MARITAIN.

Charles Baudelaire

I

Bien plus loin et bien plus profond que tous les romantiques réunis, Charles Baudelaire est allé chercher le secret de la misère de l'homme et de sa grandeur. Je n'oublie point *l'Homme* de Lamartine et la *Lettre à Lamartine* de Musset; je n'oublie point *l'Ode à Villequier* de Hugo et la *Maison du Berger* de Vigny; je n'oublie point surtout les pathétiques accents de Marcelline Desbordes-Valmore. Mais Baudelaire est de la race de Pascal et de Dante. Qu'il soit un poète aux bagues empoisonnées, qu'il y ait chez lui un jansénisme qui est plutôt une disposition de la

sensibilité qu'une erreur de l'esprit, cela ne l'empêche pas de nous conduire constamment au centre du mystère, au nœud du réel.

« Le nom du plus vivant et du plus cher, écrit Claudel dans ses *Réflexions et Propositions sur le vers français*, le nom du pauvre et grand Baudelaire!... C'est l'âme gonflée de désirs, de souvenirs et de remords qui possède cette figure, et l'intelligence n'en est que le témoin douloureux, attentif et clairvoyant. C'est l'âme qui respire dans ces beaux vers dont notre jeunesse s'est enivrée. C'est elle qui, de note en note, se dilate dans un chant sublime pour se résorber de nouveau dans la conscience de son malheur, et de son péché. »

Jules Barbey d'Aureville, déjà, Léon Bloy, ensuite, avaient contemplé, dans l'auteur des *Fleurs du Mal*, l'exilé qui sanglote une plainte amère à la porte du Paradis. Alfred Poizat a souligné, dans son livre sur le symbolisme, — et beaucoup trop à coup sûr — la physionomie du pécheur. Mais il y a toute une lignée de poètes et d'écrivains catholiques pour témoigner aujourd'hui en faveur du Baudelaire pénitent; au nom de Claudel il faut ajouter ceux de Jacques Maritain, François Mauriac, Louis Mercier, Henri Rambaud, René Salomé, Fortunat Strowski, Robert Valléry-Radot... Je sais bien que l'on accuse volontiers les littérateurs qui appartiennent à l'Eglise de vouloir y faire entrer, de gré ou de force, tous les auteurs qu'ils admirent. Contestera-t-on le témoignage d'Edmond Jaloux qui, naguère, dans la *Revue Hebdomadaire*, se plaisait à affirmer, contre Fernand Vandérem, que Baudelaire est catholique, « parce que toutes ses réactions morales sont celles d'un homme qui a cru, qui, au fond, et peut-être malgré lui, croit toujours aux dogmes catholiques ? »

Nous avons aujourd'hui entre nos mains deux œuvres capitales qu'il faudrait d'abord réfuter pour nous prouver le contraire. C'est en premier lieu le *Charles Baudelaire* de Gonzague Reynold, véritable thèse qui est le développement d'un cours donné pendant le semestre d'hiver 1917-1918 à la Faculté de philosophie de l'Université de Berne. M. de Reynold n'y apporte aucun parti-pris; il ne dissimule quoi que ce soit de la physionomie intellectuelle et morale de son héros; il fouille tous les détails de l'œuvre baudelairienne; il ne se propose que de mettre en pleine clarté les livres et la vie de Baudelaire; et le catholicisme apparaît au filigrane de la plupart des pages, au secret motif de la plupart des gestes...

Au cours de Reynold, il convient de joindre *Notre Baudelaire* de Stanislas Fumet.

Plus synthétique, si je puis dire, composé plus à la manière d'un portrait qu'à celle d'un critique, ce portrait n'est pas moins fidèle. Délivré de toutes les gênes que lui aurait imposées du dehors un ordre chronologique ou bibliographique, M. Stanislas Fumet a pu suivre un ordre intérieur et nous présenter en quelques chapitres les divers états d'âme du poète en face du monde, de la vie, de la beauté, de la douleur, de l'amour, des consolations artificielles, et de la consolation réelle... Ce portrait semble condenser, par une rencontre que je sais d'ailleurs tout involontaire, les enseignements de Reynold, en même temps que ceux des autres écrivains dont je faisais, tout à l'heure, une énumération sans doute très insuffisante. La consolation réelle, Baudelaire ne la trouve finalement qu'en Dieu et la conclusion de Fumet est qu'« il n'est pas un poète qui fasse faire un signe de croix plus pur ».

Oui, que ceux qui ignorent la religion le veuillent ou non, Charles Baudelaire est un grand poète catholique: c'est le chantre de l'immense misère de l'homme dans l'état où l'a réduit la chute originelle. Mais, du fond de l'abîme, cet homme tend les mains vers Dieu; il implore la Miséricorde et il proclame l'Espérance. Des puits du blasphème et du sacrilège, il se précipite aux gouffres célestes de la poésie et de la prière et son désespoir s'abolit en une confiance éperdue.

(1) La fin de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro.

Hélas! qui n'a goûté sur autrui, sur soi-même
Et qui n'a dit à Dieu : « Pardonnez-moi, Seigneur
Si personne ne m'aime et si nul n'a mon cœur.
Ils m'ont tous corrompu; et personne ne vous aime! »...

... Alors! alors! il faut s'entourer de mystère
Se fermer aux regards et sans morgue et sans fiel,
Sans dire à ses voisins : « Je n'aime que le ciel »,
Dire à Dieu : « Consolerez mon âme de la terre »...

Ces vers que le poète des *Fleurs du Mal* écrivait à quatorze ans, Stanislas Fumet n'a pas tort d'y voir peut-être « le portrait psychique le plus irréprochable de Baudelaire ».

Ce magnifique et désolé revendicateur du Paradis terrestre a toujours eu besoin d'être consolé de l'exil. L'indiscible finale de *Moesta et Errabunda*, les tragiques accents du *Voyage* où M. Fumet voit avec raison que le vers essentiel est celui-ci :

Nos cœurs que tu connais sont emplis de rayons...

ont leur écho et leur prolongement jusque dans les vers qui peuvent paraître les plus immoraux et les plus impies.

M. de Reynold a pu comparer les *Fleurs du Mal* à une *Divine Comédie*. Paris où s'égare le poète moderne apparaît, au critique, semblable à la forêt de l'Alighieri. L'Enfer, c'est le vice et la révolte. Le Purgatoire, c'est la souffrance expiatoire, dans l'amour et dans l'art. Le Paradis, enfin, se laisse deviner en de nostalgiques modulations, dans la louange de l'innocence, dans la célébration des chœurs angéliques, dans l'invocation à la Béatrice :

*Ils marchent devant moi, ces yeux pleins de lumière
Qu'un ange très savant a sans doute aimés...*

Comme l'on comprend que Baudelaire se soit finalement relevé, qu'il soit mort en chrétien, qu'il ait reçu les derniers sacrements!... S'il croyait au péché, il croyait au Rédempteur. M. Fortunat Strowski rapporte ce trait : à quelqu'un qui lui demandait s'il était royaliste, Baudelaire de répondre : « Je ne sais pas, je n'y ai jamais réfléchi » ; mais à ce même interlocuteur qui s'inquiétait de savoir s'il était catholique, le grand poète affirmait : « Oui, je suis catholique, apostolique et romain : et j'y ai longuement réfléchi ».

II

Est-ce à dire que l'œuvre baudelairienne soit sans aucun danger? Des vers pleins de péchés ne peuvent-ils nous incliner au péché? « ... Le vice est séduisant, écrivait leur auteur dans l'*Art Romantique*, il faut le peindre séduisant; mais il traîne avec lui des maladies et des douleurs morales singulières : il faut les décrire ». Baudelaire, grand réaliste catholique, n'avait rien à fausser, mais des lecteurs, parfois, risquent de s'arrêter à la séduisante apparence. Toute la question des rapports de la prudence et de l'art se trouve ici posée. Question actuelle. De tous les côtés, on la reprend au sujet des romanciers contemporains. Il convient de s'y arrêter quelques instants.

Le problème ne date pas d'aujourd'hui. Paul Bourget, dans sa préface à la *Physiologie de l'Amour moderne*, l'a fortement envisagé.

« Le moraliste, vois-tu, lui disait son ami Claude Larcher, c'est l'écrivain qui montre la vie telle qu'elle est, avec des leçons profondes d'expiation secrète qui s'y trouvent partout empreintes. Rendre visibles, comme palpables, les douleurs de la faute, l'amertume infinie du mal, la rancœur du vice, c'est aussi agir en moraliste, et c'est pourquoi la mélancolie des *Fleurs du mal* et celle d'*Adolphe*, la cruauté du dénouement des *Liaisons* et la sinistre atmosphère de la *Cousine Bette* font de ces livres des œuvres de haute moralité... Imaginons-nous un lecteur de vingt-cinq ans et sincère, que pensera-t-il de notre livre en le fermant? S'il doit, après la dernière page, réfléchir aux questions de la vie morale

avec plus de sérieux, le livre est moral. C'est aux pères, aux mères et aux maris d'en défendre la lecture aux jeunes garçons et aux jeunes femmes, pour qui un ouvrage de médecine pourrait être dangereux, lui aussi. Ce danger-là ne nous regarde plus. Nous n'avons, nous, qu'à penser juste si nous pouvons, et à dire ce que nous pensons. Pour ma part, je m'en tiens à ce mot que me disait un saint prêtre :

— « Il ne faut pas faire de mal aux âmes et je suis sûr que la vérité ne leur en fait jamais ».

Et Bourget, d'ajouter :

« Je ne me charge pas de discuter les mille intrigues qui peuvent être soulevées contre cette thèse. Je la crois juste, sans me dissimuler que la peinture de la passion offre toujours ce danger d'exercer une propagande. Rendre l'artiste responsable de cette propagande, c'est faire le procès non seulement à tel ou tel livre, mais à toute la littérature ».

Baudelaire, dans le même passage que nous citions, venait de dire : « Y a-t-il un art pernicieux? Oui. C'est celui qui dérange les conditions de la vie ». Tel est un certain romantisme qui divinise la passion et l'adultère, mais tel est aussi le scepticisme qui ne distingue pas le bien et le mal. Or, Baudelaire avait en horreur Georges Sand. Mais un Gide, un France, un Stendhal, malgré l'élégance et la pureté de leur style, malgré tout le classicisme de leur élocution, méconnaissent à leur tour, quoique d'une autre manière, le domaine sacré de la réalité. — Eh! quoi, Stendhal! — Oui, Stendhal dont je ne méconnais aucunement l'acuité psychologique. La « chasse au bonheur » peut conduire loin, très loin du vrai Bonheur. Il y a un humanisme païen qu'il faut dénoncer. Je ne nierai point l'ampleur et le calme, les fraîches images des vers de Ronsard : « le christianisme angoissé de Baudelaire », pour employer une juste expression de Reynold, est sans aucun doute préférable à la tranquillité sensuelle du chantre des *Amours*. Nous n'invitons point l'innocence à venir se promener au milieu des *Fleurs du Mal* (1). Mais, pour elle-même, il est infiniment préférable de lire la sublime finale de *Bénédiction* que d'étudier telle églogue de Virgile. Baudelaire ne dérange pas, à un ou deux poèmes près, les conditions de la vie.

Il y a, d'ailleurs, dans l'œuvre de Baudelaire, bien des pages, parmi les plus belles, qui peuvent être confiées à tout lecteur sans aucune crainte, bien plus avec une haute joie esthétique et la certitude absolue d'un grand bénéfice moral.

JEAN SOULAIROL.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE (2)

Utilisation de l'air liquide

Dès 1780, le génie de Lavoisier entrevoyait les perturbations que les basses températures amèneraient dans les propriétés des corps : « Si la Terre, écrivait-il, se trouvait tout à coup placée dans les régions très froides, par exemple, de Jupiter ou de Saturne, l'eau qui forme aujourd'hui nos fleuves et nos mers, et, probablement, le plus grand nombre des liquides que nous connaissons, se transformeraient en montagnes solides et en rochers très durs. L'air, dans cette supposition, ou au moins une partie des substances

(1) Qui sont d'ailleurs à l'Index (N. de la r.).

(2) Rubrique mensuelle

aérides qui le composent, cesseraient sans doute d'exister dans l'état de fluide invisible, faute d'un degré de chaleur suffisant : il reviendrait à l'état de liquidité, et ce changement produirait de nouveaux liquides dont nous n'avons aucune idée.

Puisque nous savons maintenant... tirer l'air en bouteille et l'y conserver aussi facilement que l'eau chaude, nous sommes en mesure de vérifier ces prophéties.

Nous constaterons sans peine que le mercure et l'alcool des thermomètres plongés dans l'air liquide se prennent en masse. Une chambre à air de bicyclette y durcit au point de voler en éclats sous le choc du marteau; une boîte à conserves en fer blanc y acquiert la fragilité du verre; la viande, les œufs, le liège après un bain à -190° se laissent piler au mortier. Une grappe de raisins se transforme en une poignée de billes d'écolier; les pétales des fleurs y prennent la rigidité de la porcelaine et se brisent sous les doigts. Un bout de tuyau de plomb qui ne rend au choc qu'un bruit sourd et mat donne à la température de l'air liquide un son argentin sous les coups d'un battant que, pour plus d'originalité, nous formerons en mercure congelé.

On pourrait allonger cette liste sans aucune difficulté, mais en voilà assez pour nous persuader que nous aurions à changer pas mal de nos habitudes si nous étions transportés, avec faculté d'adaptation, dans un monde à -190° . Les seules pluies que nous connaîtrions seraient des averses d'azote, d'oxygène ou d'argon; nous n'aurions pour liquides familiers que l'oxyde de carbone et l'anhydride sulfureux; l'hélium, l'hydrogène et le néon seraient les derniers représentants de l'état gazeux.

On le voit, ce serait le triomphe... du régime sec : pour calmer la soif la plus ardente, la glace ne pourrait servir de rien : autant vaudrait sucer un bloc de fer ou de cuivre...

Voilà qui ne sera pas de nature à augmenter nos sympathies pour l'air liquide. Pour le réhabiliter, nous devrions lui trouver des applications bien pratiques et rémunératrices. Cherchons-en.

Il en est une qui se présente aussitôt à l'esprit : la fabrication de la glace, dont les poissonniers, les hôteliers et les pâtisseries font une copieuse consommation. Il suffira sans doute de quelques gouttes d'air liquide pour congeler un seau d'eau? Essayons. Voici un verre à boire contenant de l'eau jusqu'au trois quarts de sa hauteur. Achevons de le remplir au moyen d'air liquide. Au même instant, toutes les molécules d'eau qui par évaporation prenaient la clef des champs sont saisies par ce froid inusité et se condensent en un nuage opaque qui retombe en flocons gracieux autour de la coupe; en même temps, nous voyons des globules d'air liquide descendre et remonter en glougloussant à travers la masse d'eau (1). C'est très joli, mais nous attendions autre chose : car lorsque tout l'air liquide se sera évaporé, nous découvrirons tout au plus un glaçon de quelques millimètres cubes flottant à la surface de l'eau. Alors... le froid épouvantable de l'air liquide... un mythe?... Non pas! Mais il faut distinguer entre *qualité* de froid et *quantité*. Le froid de l'air liquide est extrêmement intense (-190°) mais il est peu abondant. Pour mettre en évidence cette curieuse constatation immergeons dans un flacon de Dewar contenant un litre d'air liquide une chauffeuse électrique donnant une quantité constante et connue de chaleur, par exemple 1 calorie par minute. Le liquide entrera en ébullition, se vaporisera et sera complètement épuisé après cinquante minutes. Donc un apport de 50 calories est nécessaire et suffisant pour amener 1 litre d'air liquide à l'état gazeux.

Utilisons maintenant la même chauffeuse pour fondre un bloc de 1 kilogramme de glace : après cinquante minutes, les cinq huitièmes seulement seront liquéfiés : la fusion de 1 kilogramme de glace exige en effet un apport de 80 calories. Or ce phénomène est réversible, c'est-à-dire que pour congeler 1 kilogramme d'eau à 0° il faut lui retrancher aussi 80 calories.

Utilisons pour opérer cette soustraction l'air liquide : quand celui-ci aura absorbé 50 calories de l'eau, il sera complètement vaporisé. Donc avec 1 kilogramme d'air liquide on ne peut fabriquer que cinq huitièmes de kilogramme, ou 625 grammes de glace! (2)

(1) Cela prouve que la densité de l'air liquide est fort voisine de celle de l'eau; en effet, elle est égale à 0,928. Mais quand l'air liquide bout, l'azote (de densité 0,88) s'évapore plus vite que l'oxygène (de densité 1,12), comme nous le verrons tantôt. Donc la densité du résidu monte jusqu'à dépasser celle de l'eau : d'où les immersions. Les vapeurs d'eau qui se forment autour du globe le ramènent ensuite à la surface.

(2) Il est vrai que l'air gazeux s'échappe à -190° et qu'on pourrait utiliser cet air froid pour congeler une quantité d'eau supplémentaire. Mais même en ne laissant rien perdre le rendement ne serait pas doublé.

Le litre d'air liquide se vendant actuellement 15 francs, la glace ainsi préparée coûterait 24 francs le kilogramme... Voilà donc une désillusion complète : Quoique avec 1 litre d'air liquide on puisse obtenir bien des effets qui sont au-dessus de la portée d'un nombre quelconque de tonnes de glace (tels les phénomènes nécessitant un froid intense, comme ceux qui sont énumérés ci-dessus) par contre on peut retirer de 1 litre d'air liquide une quantité de froid moindre que de 1 décimètre cube de glace! (1) Ce n'est donc certainement pas du côté des grandes quantités de froid qu'il faudra chercher pour notre produit des applications industrielles lucratives.

Il faut donc trouver autre chose. On a proposé d'utiliser pour la force motrice les énormes pressions que l'air liquide peut développer en se vaporisant. Comme il serait en effet intéressant de remplacer l'eau de nos chaudières par de l'air liquide que la chaleur ambiante se chargerait de faire bouillir *pour rien!* Plus de combustible! plus de gaz brûlés délétères... Les poules de Rostand n'auraient plus le droit, après le passage d'une auto, de gémir :

Comme c'est amusant :

Tout ce qu'on va manger va sentir le pétrole!...

Examinons dans le cas idéal le plus simple le rendement maximum de l'air liquide en force motrice : Imaginons un corps de pompe de 1 décimètre carré de section et de 80 mètres de long muni d'un piston laissant entre lui et la culasse un espace de 1 décimètre cube. Remplissons d'air liquide cet espace libre; après quelques instants, cet air s'est évaporé et donne à 20° environ 800 litres d'air gazeux développant sur la surface du piston la formidable pression de 800 atmosphères, soit 80.000 kilogrammes (puisque la surface du piston est de 100 centimètres carrés). Quand le piston reculera cette pression baissera très rapidement, comme le veut la loi de Mariotte : elle tombera à 40.000, 20.000, 10.000 kilogrammes après une course de 1, 3, 7 décimètres. Un parcours de 10, 20, 30 mètres la réduira à 800, 400, 266 kilogrammes. Le piston s'arrêtera après un déplacement de 80 mètres, la pression interne étant alors égale à la pression atmosphérique.

On calcule sans peine que la pression moyenne durant ce parcours est d'environ 700 kilogrammes, de sorte que si on oppose au piston à chaque instant une résistance à peu près égale à la force qu'il subit, il développera dans sa course complète un travail égal à $800 \times 700 = 560.000$ kilogrammètres. Tel est le maximum d'énergie qu'un litre d'air liquide pourrait donner dans une machine parfaite, ne laissant rien perdre de l'énergie disponible.

Or 1 cheval-heure équivaut à $75 \times 36.000 = 270.000$ kilogrammètres... de sorte qu'on ne peut attendre d'un litre d'air liquide dans des conditions idéalement favorables que $\frac{560.000}{270.000}$ ou $\frac{1}{5}$ cheval-

heure, alors qu'un litre de benzine en donne deux... Au prix actuel, une « dix chevaux » moderne brûle environ pour 35 francs d'essence aux 100 kilomètres; une auto de même puissance, mue à l'air liquide volatiliserait dans le même trajet, pour 1.500 francs d'air. Ce serait payer cher la consolation des poules de Rostand!

Peu de froid, guère d'énergie : triste bilan! Que reste-t-il à l'actif de l'air liquide pour justifier l'existence de puissantes compagnies comme *La Société l'Air liquide* au capital de 50.000.000 de francs? Il lui reste — c'est presque un paradoxe — de nous mettre à même d'obtenir économiquement les températures les plus élevées. C'est le moment ou jamais de répéter que les extrêmes se touchent. Un mot d'explication.

Nul n'ignore que l'air est un mélange de 80 % d'azote et de 20 % d'oxygène (nous négligeons pour l'instant les gaz rares dilués dans l'air : l'argon, le néon, l'hélium, le krypton et le xénon; leur proportion y est très faible, sauf pour l'argon qui y titre 0,94 %). Or on dit qu'un corps « brûle », quand il se combine vivement avec l'oxygène. L'azote de l'air tempère l'action comburante de l'oxygène, et c'est heureux, car sans ce calmant, la moindre étincelle provoquerait des catastrophes : qui n'a assisté aux fulgurantes conflagrations d'une tige de charbon de bois ou même de fer dans l'oxygène pur? L'imagination se représente à peine les horreurs d'un incendie qui se déclarerait (ce qui serait quasi inévitable) dans une atmosphère privée de son azote.

Or il se fait que, de même que l'alcool et l'eau qui forment le

(1) Comme le « froid » n'a pas d'existence objective (puisque'il n'est qu'une privation plus ou moins grande de chaleur, il est plus exact — mais moins expressif — de dire : Un litre d'air absorbe pour se vaporiser moins de chaleur qu'un dm³ de glace pour se liquéfier.

vin, ainsi aussi l'oxygène et l'azote liquides dont le mélange constituent l'air liquide sont inégalement volatils : l'azote l'est davantage car il bout déjà, à l'air libre, à -105° , tandis que ce phénomène ne se déclare pour l'oxygène, qu'à -182° (1). Si donc on conserve l'air liquide dans un récipient non protégé contre la chaleur extérieure, le gaz qui s'échappe tout d'abord est de l'azote à peu près pur et le résidu liquide s'enrichit progressivement en oxygène. Si on laisse le liquide se vaporiser complètement, les dernières bulles gazeuses seront formées presque exclusivement d'oxygène.

On peut donc distiller et rectifier l'air liquide comme on distille et rectifie les mélanges alcoolisés et séparer ainsi les deux éléments de l'air : l'azote et l'oxygène. Le merveilleux procédé du retour en arrière dû, encore une fois, à la sagacité de G. Claude, a permis de rendre cette séparation économique, à tel point que presque tout l'oxygène employé dans le monde entier est obtenu par cette méthode, et nombreuses déjà sont les usines qui produisent, pour les besoins de la soudure autogène, 500 mètres cubes d'oxygène à l'heure; il se débite dans des bonbonnes d'acier sous la respectable pression de 150 à 200 atmosphères. L'azote pur reste jusqu'à ce jour presque sans emploi, mais on peut prévoir le jour, pas trop éloigné où la fabrication des engrais chimiques en exigera d'énormes quantités... ce qui aura, entre autres résultats, celui de doubler les dividendes des actionnaires de ces sociétés.

Si de notre appareil rectificateur nous soulevons quelques centimètres cubes de liquide, ce dernier apparaît limpide, très mobile, nettement bleu. Approchons-en une allumette que nous venons d'éteindre : elle se rallume. L'oxygène manifeste ses propriétés, si froid qu'il soit. Laissons tomber notre allumette dans le liquide, sur lequel elle flotte : une vraie pétarade avec étincelles et en quelques secondes toute trace de bois a disparu! La concentration extrême du comburant donne à la combustion une énergie inaccoutumée. Quel voisinage de températures extrêmes! Il vaudrait d'être mis en évidence mieux encore : Remplissons d'oxygène liquide une éprouvette à double parois non argentées. Plongons-y une baguette de fusain F légèrement en ignition (fig. 1); l'incan-

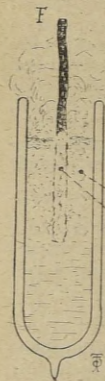


FIG. 1.
COMBUSTION DU CHARBON DE BOIS DANS L'OXYGÈNE LIQUIDE. — Si dans un flacon de Dewar non argenté, on plonge une tige de fusain ayant un point en ignition, la combustion devient aussitôt très vive, et le charbon atteint 3.500° , quoique entouré d'un manchon de liquide à -185° . La chaleur du charbon rayonne à travers ce liquide et à travers les parois transparentes du flacon au point de brûler après quelques instants la main qui tiendrait ce flacon rempli d'un liquide effroyablement froid!

descence s'intensifie aussitôt; le fusain atteint 3.500° dans ce bain à -182° ! Si nous saisissons cette éprouvette à la main, nous éprouvons une chaleur très nette, bientôt douloureuse : le rayonnement de la chaleur intense du charbon traverse l'oxygène liquide la première paroi, le vide intermédiaire, la seconde paroi, et vient impressionner notre main.

Pilons notre fusain et imbibons cette poussière d'oxygène liquide. Mettons-y le feu à distance au moyen d'une allumette fixée sur une longue pince : le mélange fuse comme de la poudre à canon. Remplaçons la poussière de charbon par de l'ouate mouillée à l'air liquide : la combustion se fait instantanément, avec bruit et violent recul d'air : c'est une vraie explosion. Effectuée en vase clos, elle présenterait un très grand danger.

Dès 1868, on songea à utiliser cette propriété de l'oxygène liquide pour remplacer la dynamite ou la mélinite dans le percement des tunnels ou le placement des mines dans les carrières de fer, de plâtre, de gruit, etc., et même dans les houillères : un tube de

(1) L'air qui est un mélange bout, suivant sa teneur en oxygène et en azote, à une température comprise entre ces deux extrêmes.

papier rempli de charbon pilé et imbibé à refus d'oxygène liquide tient lieu de cartouche; on l'enflamme comme les autres explosifs, le trou de mine, foré dans la pierre, formant chambre close (fig. 2)

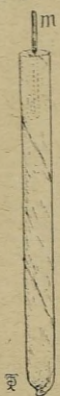


FIG. 2.
CARTOUCHES POUR EXPLOSIFS A OXYGÈNE LIQUIDE. — Un cylindre de papier est rempli de charbon de bois pilé (mêlé à de la sciure de bois ou à du carbène selon qu'on veut tempérer ou activer l'explosion).

On imbibé ce cylindre d'oxygène liquide par immersion (voir fig. 5). Une mèche *m* permet l'allumage. La cartouche reste explosive pendant les dix à vingt minutes qui suivent son bain.

Dimensions courantes : 35×300 millimètres.

si abondant que la combustion est complète et ne laisse après elle que de l'inoffensif anhydride carbonique.

Le manque d'explosifs nitreux pendant la grande guerre a été pour cette industrie un coup d'éprouve décisif; la question est aujourd'hui si bien au point que l'on peut, en incorporant aux cartouches des produits inertes (comme la sciure de bois) ou des produits actifs (comme le carbène) fabriquer à volonté des explosifs présentant exactement la « brisance » nécessaire au but poursuivi dans chaque cas particulier.

C'est là encore pour l'oxygène liquide un débouché très important.

Mais il va sans dire que le « trempage » des cartouches doit se faire à pied d'œuvre puisqu'elles perdent leur vertu quelques minutes après leur immersion. La fragilité des vases de Dewar était un vice rédhibitoire pour le transport du liquide. On dut remplacer le verre par des parois métalliques argentées. Comment n'y avait-on pas songé plus tôt? On ne s'en était pas fait faute, mais on se butait à une difficulté en apparence invincible : toutes les parois métalliques sont poreuses, l'air entre petit à petit entre les deux parois, et adieu les belles qualités protectrices!

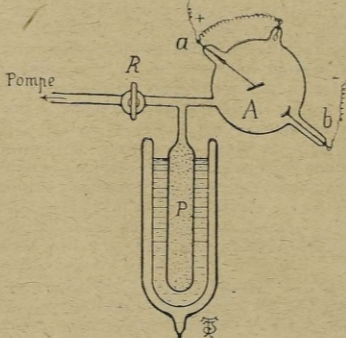


FIG. 3.
PRODUCTION DU VIDE EXTRÊME AU MOYEN DE L'AIR OU DE L'OXYGÈNE LIQUIDES. — Au moyen d'une pompe pneumatique médiocre, on fait le vide en *A* et *P*, puis on ferme le robinet *R* et on fait passer une décharge électrique entre *a* et *b*. Une lueur en forme de ruban rougeâtre atteste le vide de Geissler.

On plonge dans l'air (ou l'oxygène) liquide le tube *P* rempli de charbon de noix de coco pilé. Aussitôt, le tube *A* prend, sous la décharge électrique, les aspects successifs caractérisant des vides de plus en plus complets : stratifications, couleur verte, rayons *X*, obscurité complète.

On peut recommencer cette opération un grand nombre de fois avec le même charbon : celui-ci peut absorber à la température de l'air liquide 800 fois son volume de gaz!

Les avantages sont considérables : l'économie est appréciable; les dangers sont pratiquement annulés : les ratés si redoutables avec les explosifs précédents (la mine pouvant sauter après-coup) ne sont plus à craindre, car après un temps très court (de dix à trente minutes) tout l'oxygène liquide est évaporé et la cartouche est redevenue une matière inoffensive; plus de gaz nocifs après explosion, comme le pernicieux oxyde de carbone qui infecte les mines après explosion de la dynamite ou de la mélinite : à condition que l'imbibition de la cartouche de charbon pilé soit bien faite, l'oxygène est

C'est le liquide lui-même qui se chargera de protéger son home et avec quelle élégance! En effet à la température de -180° le charbon de bois joint de cette curieuse propriété d'absorber avidement l'air qui l'entoure. Voici une expérience qui permet de le démontrer brillamment à un nombreux auditoire : dans une ampoule *A* à électrodes munie d'un ajustage rempli de charbon de bois pilé *P*, on fait régner un vide médiocre au moyen d'une pompe pneumatique (fig. 3), puis on ferme le robinet *R* et on fait passer une décharge électrique entre *a* et *b*. On voit apparaître les belles lueurs de Geissler, attestant un vide très imparfait. On immerge alors l'ajutage *P* dans l'air liquide : aussitôt

les leurs changent d'aspect, virent au vert, attestant des vides de plus en plus complets jusqu'à ce que, après très peu de minutes, la décharge refuse de passer : nous sommes aux dix-millionième d'atmosphère!

Voilà précisément ce qu'il nous faut pour construire d'excellents récipients de Dewar en métal: deux sphères en laiton argenté concentriques sont soudées à des goulots allongés et ceux-ci sont reliés l'un à l'autre à leur bord supérieur (fig. 4). La sphère inté-

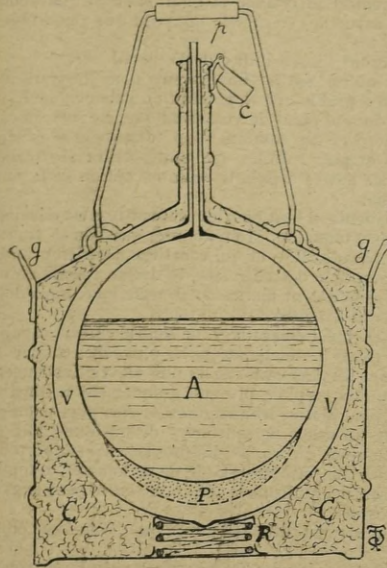


FIG. 4.
FLACONS DE DEWAR MÉTALLIQUES. — Les flacons de Dewar en verre permettent une longue conservation de l'air liquide à l'air libre parce que aucune chaleur extérieure ne peut y pénétrer, ni par conduction (grâce à l'espace vide maintenu entre les deux parois); ni par rayonnement (grâce à l'argenteure des parois, qui réfléchissent en arrière les rayons calorifiques incidents). Mais ces flacons sont très fragiles.

Il est facile de réaliser la deuxième condition (argenteure) avec des flacons en laiton; mais la première condition (vide V intermédiaire) est plus difficile à maintenir à cause de la porosité inévitable des parois métalliques. On remédie à ce défaut en introduisant en V une poche P remplie de charbon de coco qui

absorbe, au fur et à mesure, les petites quantités d'air qui traversent la paroi extérieure.

Ces flacons reposent sur un ressort R, qui amortit les chocs et sont enveloppés d'une gaine de tôle qui les protège efficacement dans les manipulations. Entre cette gaine et les flacons, on tasse du coton C. La figure suivante explique comment, malgré la longueur et la minceur du goulot, l'écoulement s'opère sans difficulté.

rière porte à sa base une toile fine remplie de charbon de noix de coco P. On fait le vide entre ces enveloppes et on ferme à la soudure. Dès que ce ballon est rempli d'air liquide, le charbon de bois suce tout l'air qui pénètre en V par les pores du métal (fig. 5).

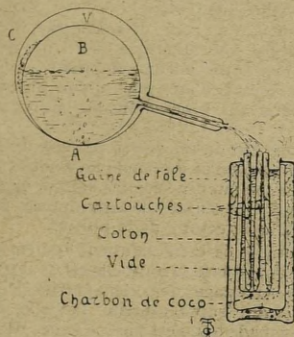


FIG. 5.
TREMPAGE DES CARTOUCHES. Les cartouches sont trempées dans une cuve de Dewar semblable (sauf la forme) à celle de la figure 4 qui sert ici de flacon verseur (la gaine n'y est pas dessinée).

On voit comment il se fait que, malgré la minceur et la longueur du goulot, le versage s'effectue facilement : L'inclinaison du flacon produit un affaissement de l'ampoule interne, avec contact en A; en cet endroit le liquide n'est plus protégé contre la rentrée de chaleur : d'où ébullition avec accumulation de gaz en B. La pression qui en résulte refoule le liquide par le goulot.

Le vide requis peut se maintenir ainsi pendant plus de six mois; après cela le charbon (qui peut absorber 800 fois son volume d'air) est gâvé. Il faut régénérer le charbon et refaire le vide, ce qui est d'ailleurs une opération relativement simple.

Dans de très grandes installations, on opère autrement; on construit de vraies citernes métalliques à deux parois argentées entre lesquelles une pompe fonctionnant jour et nuit maintient le degré de vide nécessaire : quand on a affaire à des mètres cubes d'oxygène liquide, le jeu vaut la chandelle (car ces pompes n'exigent qu'une puissance d'environ 1/10 de cheval).

Et voilà comment cet étrange produit a passé de plain-pied du laboratoire à l'usine et y a conquis droit de cité : l'air est devenu un objet de vraie possession, qui se vend et s'achète à prix d'or. La science moderne s'est ainsi payé le luxe de relever d'une façon triomphante le défi que le vieil Ovide mettait sur les lèvres de Dédale :

Omnia possideat, non possidet aera Minos.

Décidément il y a quelquefois du nouveau sous le Soleil.

J. TILLIEUX.

Le Centenaire de Beethoven (+ 1827)

Les grands artistes jouissent d'un privilège vraiment unique : alors que toute autre gloire posthume reste purement historique, celle de l'artiste est essentiellement vivante. L'œuvre d'art bien souvent ne commence à affirmer sa vitalité et à se répandre qu'après que son auteur lui-même a disparu. C'est là une compensation au fait pénible que la plupart des artistes de valeur vivent plus ou moins obscurs, leur rayonnement atteignant rarement au-delà des frontières de leur patrie; qu'il est ordinairement limité à quelques provinces ou à un cercle d'amis, comme ce fut le cas de César Franck.

Les savants, il est vrai, partagent un peu le sort des artistes : leurs travaux, leurs découvertes sont des acquisitions éternelles non moins glorieuses que les œuvres littéraires ou artistiques. Mais le fruit de la science — quoique vivant — reste plus caché pour la génération suivante. Il produit une semence dont sort aussitôt une nouvelle plante. On admire celle-ci et on oublie qu'elle ne doit l'existence qu'à la semence enfouie. Voyez au contraire l'œuvre d'art : *La Divine Comédie* n'a jamais vécu d'une vie plus intense qu'aujourd'hui; de même l'*Agneau* de Van Eyck; de même les *quatuors* de Beethoven.

Voilà donc un siècle qu'il est mort, ce petit homme bizarre et sourd, gloire de l'humanité! Son grand-père était de chez nous et c'est ce qui explique le *van* (et non le *von* allemand) qui précède son nom. Avec Bach et Wagner, il est l'un des trois grands phares de l'histoire musicale des XVIII^{me} et XIX^{me} siècles. Sans doute Mozart était plus musicien encore. Mais précisément, étant trop purement et uniquement musicien, il n'arrive pas à nous toucher aux mêmes profondeurs que ceux qui étaient à la fois penseurs et musiciens. Beethoven nous fait sentir les contradictions de notre Moi et ouvre des perspectives sur le tragique de nos destinées. Les espérances éternelles le hantent et il y puise un stimulant de la volonté de vivre et de bien vivre. Son art est douloureux, mais optimiste quand même. Rarement il termine une œuvre sur une impression tragique ou pessimiste comme dans la sonate en *ut dièse mineur*; encore là trouve-t-il le moyen de faire éclore une fleur entre deux abîmes, comme l'a si joliment dit Liszt à propos de l'intermède de cette sonate. La tendance foncière de Beethoven se manifeste mieux dans la

finale de la *IX^e symphonie* et dans les variations idéales de la dernière sonate.

Il entre évidemment dans l'œuvre d'un pareil génie un élément spirituel dont il faut tenir compte pour le goûter et l'apprécier pleinement. Il en est de même de Richard Wagner et, en général, de tout artiste dont l'art reflète une pensée. C'est se tromper que de juger Beethoven du seul point de vue musical; j'insiste sur le mot *seul* parce que il est bien évident que le point de vue de l'Art prime quand même tout autre en ces matières, et que les intentions les plus hautes et les plus profondes ne valent qu'autant que leur réalisation est artistique.

On a souvent parlé des trois manières de Beethoven depuis le lointain livre de De Lenz jusqu'à Vincent d'Indy. En effet, sans être trop systématique, on peut délimiter trois styles distincts chez Beethoven, dont le troisième est illustré par la *IX^e Symphonie*, la *Missa solennis*, les cinq dernières sonates pour piano et les derniers quatuors. C'est d'ailleurs dans les glorieuses séries des neuf symphonies, des trente-deux sonates (pour piano) et des seize quatuors qu'on peut le mieux suivre l'évolution du Titan de la musique.

Son centenaire a été dignement célébré par toutes les grandes institutions de concerts à Bruxelles et en province. Certains esthètes prétendent que l'astre de Beethoven, comme celui de Wagner, subit une profonde éclipse. Il est vrai qu'on ne les imite plus parce que notre époque a autre chose à dire. Mais tout chef d'orchestre sait qu'un concert Beethoven ou Wagner fait salle comble. Voilà une preuve palpable de la vitalité actuelle de l'œuvre beethovenienne et de l'emprise qu'elle continue à exercer sur les âmes.

JOS. RYELANDT,
Directeur du Conservatoire royal de Bruges.

CHRONIQUE D'ART

Propos sur le cinéma

Le cinéma est devenu un phénomène social. Avec la grande presse d'information, il constitue pour des millions d'êtres humains, le seul aliment spirituel.

Aliment bien médiocre, si médiocre, qu'il n'est pas loin de constituer un danger public.

Cet abrutissement progressif des masses par l'écran, il faudrait bien qu'un de nos sociologues en parle un jour à fond.

C'est un des aspects et peut-être le plus important, du problème que pose l'extension formidable qu'a pris le cinéma. L'autre, qui nous concerne plus particulièrement, et qui n'est pas d'ailleurs sans offrir avec le premier plus d'un point de contact, c'est celui des rapports du cinéma avec l'art.

Les fervents du cinéma embouchent volontiers la trompette pour proclamer à tous venants les vertus éclatantes du cinéma et pour lui prédire les destins les plus glorieux.

Qu'y a-t-il de sincère dans tout ce battage?

Se peut-il vraiment qu'à propos du cinéma, on puisse sans trop de ridicule parler de « septième art »? Le cinéma, un art? Un art nouveau, venant prendre rang et à titre égal, parmi ceux que, depuis des siècles, nous nous étions habitués à considérer comme les seuls truchements de nos émotions esthétiques?

Et pourquoi pas? En théorie, du moins, rien ne s'y oppose.

Il est évident qu'à l'artiste en peine de traduire ses impressions, le cinéma apporte un élément original, totalement différencié de ceux sur lesquels s'était exercé jusqu'à présent son génie créateur.

Au monde des sons, par quoi s'engendre la musique; des couleurs par qui existe toute peinture; des formes, qui sert d'inspirateur à la sculpture; des mots, la texture de la poésie; des proportions en qui se délivre l'architecture; des mouvements, auxquels la danse confère le rythme et l'harmonie, se juxtapose de la façon la plus naturelle, ce monde nouveau que constituent les images animées.

D'aucuns dénonceront l'insensibilité de l'objectif.

L'objectif n'est qu'un outil. Instrument pour instrument, l'objectif est aussi acceptable que le pinceau ou l'ébauchoir. L'on constate même que du seul point de vue technique, cet instrument permet des réalisations et des combinaisons infiniment plus souples, plus nuancées et plus subtiles que toutes celles auxquelles peuvent prétendre les autres arts, à la seule exception de la musique ou de la poésie.

La technique du cinéma, il faut bien le reconnaître, s'est développée d'une façon bien étonnante, si étonnante, que l'on se trouve devant ce spectacle paradoxal — et qui constitue, pour emprunter le langage un peu ampoulé des cinéastes, le drame spécifique du cinéma — d'un art absolument maître de sa technique, mais dont l'esthétique est encore à naître.

Car nous en sommes précisément là. L'on sent le cinéma capable de tout traduire, de servir les imaginations les plus folles comme les plus sages, les desseins les plus variés et les plus élevés. Instrument merveilleux, mais qu'on emploie presque uniquement à illustrer les conceptions les plus plates, les imaginations les plus puérides.

De temps à autre un éclair, le sentiment de quelque chose de grand qui passe. Le reste du temps, l'impression insupportable d'une idée qui se cherche, tâtonne, essaie de se hausser, retombe à plat au cœur du sentimentalisme le plus fade, ou se perd dans le réalisme le plus grossier.

Le cinéma est peut-être un art, mais un art qui n'a pas rencontré ses artistes.

Et cependant l'on ne peut pas dire que ceux qui s'en occupent aient épargné ni leur temps, ni leurs labeurs, ni leurs recherches.

Peut-on cependant citer un film — un seul parmi les plus ambitieux des films d'avant-garde — qui se puisse comparer, même de loin, à ce que nous avons coutume d'appeler une œuvre d'art; qui ait fait naître en nous, ne fût-ce que pendant un instant, l'impression inoubliable que provoque la vue d'une noble architecture, d'un tableau de maître, d'une statue aux formes divines, le spectacle d'une belle tragédie, l'audition d'une grande symphonie.

Que signifie cette défaite continuelle, défaite rendue plus pitoyable par les pompeuses déclarations liminaires dont s'accompagnent tous les films nouveaux, si ce n'est que l'esthétique dont ces films procèdent, est une esthétique fautive?

Avant donc de faire au cinéma un procès de tendances, il convient d'examiner par quoi pèche son esthétique et s'il n'y a pas lieu de substituer à celle-ci une autre, mieux comprise.

Pour qu'un film soit une œuvre d'art, pour qu'on puisse, à tous points de vue, le comparer aux productions des autres arts, que faut-il?

Quelle peut être, quelle doit être la fin que se propose un film artistique? Evidemment celle d'éveiller en nous une émotion que nous puissions comparer, dans son intensité comme dans sa qualité, à celles que produisent les grandes œuvres de la sculpture, de la peinture, de la musique, de l'architecture, de la poésie.

Quelle est la qualité essentielle de cette émotion, de l'émotion dite esthétique? Cette émotion, nous le savons, elle est avant tout désintéressée. Elle naît et se propage dans les parties hautes de l'être. Elle est pour ainsi dire supranaturelle. Par elle, nous sommes transportés dans un monde qui n'est plus celui des réalités quotidiennes. Elle comporte au sens le plus précis du mot une *transfiguration* des êtres et des choses.

Sans doute, l'œuvre d'art trouve son origine dans les grands thèmes qui se partagent la vie de l'homme, dans la joie et dans la douleur, dans le tumulte des passions, mais elle les transfère dans un plan supérieur, sublimé, serein.

Ces passions ne nous touchent plus avec la crudité, la violence qu'elles présentent dans la vie réelle, et qui font qu'elles se résorbent toujours pour finir dans un sentiment de souffrance et de déception.

Transfigurées par l'art, elles ne nous sont plus désormais qu'un motif supérieur d'exaltation.

Le réalisme est donc le premier écueil que l'art se doit d'éviter. L'œuvre d'art, quelle qu'elle soit, est avant tout une abstraction, un jeu de l'esprit.

Si solides, si réels, si évidents que soient les matériaux au moyen desquels elle se bâtit, ceux-ci ne servent que de support à une idée, à une émotion. Pour que celles-ci puissent prendre corps, il faut que la réalité de ces matériaux passe pour ainsi dire inaperçue.

Toute la différence entre un tableau et une quelconque photographie est là. L'art ne commence en photographie, que lorsqu'il y a interprétation, lorsque l'arbitraire de l'opérateur se superpose et commande à l'enregistrement mécanique de l'appareil et l'utilise à des fins précocées.

C'est bien ce qu'entendent les créateurs de films. Les moins cultivés d'entre eux savent qu'il ne s'agit pas de retracer tels quels sur l'écran les aspects des êtres et des choses.

Leurs mises en scène, leurs prises de vue, les truquages qu'ils font subir à la pellicule, dérivent d'une vue de l'esprit. Aussi bien, il nous arrive souvent, très souvent que devant tel décor, tel éclairage, tel extérieur harmonisé par eux, nous ne pouvons nous empêcher d'applaudir.

Nous l'avons dit, la technique du cinéma est une technique supérieure. Mais la difficulté n'est pas là.

La difficulté ne commence que lorsque sur ces fonds choisis, ces beaux décors, il faut faire surgir l'action, mettre en branle le mouvement. L'action, le mouvement qui sont le domaine propre du cinéma.

La grande erreur, l'erreur capitale, celle qui a pesé dès le début sur le cinéma et qui reste la source de tous ses malheurs, c'est que l'on n'a pas compris immédiatement que pour être lui-même, le cinéma devait essentiellement être composé d'images sans paroles.

Oh! je le sais bien, les derniers films en vogue se targuent presque tous de se passer d'en-têtes. Mais si privés de textes qu'ils se veulent, ils sont toujours encore des images avec paroles. Celles-ci restent sous-entendus.

Pour n'être plus comme au début de simples transpositions de romans ou de pièces de théâtre, les films qu'on nous présente sont encore tous plus ou moins pourris de littérature. Et ce n'est pas la venue, chaque jour plus nombreuse, au cinéma de romanciers et de dramaturges qui les libérera de cette contagion.

Ce qu'on aurait dû comprendre, ce qu'on devrait comprendre, c'est qu'il ne s'agit pas au cinéma de raconter. Même sans paroles, les images que l'on fait passer sur l'écran sont encore des récits.

Un vrai film devrait être impossible à décrire au moyen de mots. Un vrai film serait une suite d'images s'engendrant les unes des autres, mais sans autre lien logique que celui qui dans nos rêves fait succéder les images aux images, les fantasmagories aux fantasmagories.

Des images que, pour emprunter sa formule à M. l'abbé Henri Brémond, nous pourrions appeler des images à l'état pur.

Le monde des rêves, c'est là et non pas dans la vie réelle, que l'artiste du cinéma doit puiser son inspiration. Ceci exclut tout d'abord le sentiment. Le film sentimental, et Dieu sait s'il en pleut, ne sera jamais, au grand jamais, une œuvre d'art.

Doit disparaître ensuite l'étoile, la vedette. Si comme nous l'avons déjà montré, le théâtre a failli périr par la prédominance de l'acteur, combien plus cela peut-il se dire du cinéma.

Il faut au film d'art des figurants anonymes, si anonymes qu'il ne doit jamais nous arriver de pouvoir identifier leurs traits, *a fortiori* de les retrouver dans les aventures les plus dissemblables, aux quatre coins du monde, projetés à la même minute sur cent et un mille écrans.

Il n'y aura de film d'art que lorsqu'il n'y aura plus, petits ou grands, — nous ne disons pas de Charlot, de Douglas ou de Mary Pickford, car il faut bien laisser quelques clowns et quelques fétiches à la foule qui les réclame, — mais aucun autre acteur en chair et en os, auxquels nous puissions accoler un nom et un visage.

Ce qui peut passer pour une impossibilité au théâtre, ne l'est nullement au cinéma. Tous les truquages sont possibles, jusqu'à ne plus projeter sur la toile qu'une expression, veuve des traits qui l'irradient.

Ce royaume mouvant, s'il veut vivre, ne doit être habité que par des ombres et des reflets.

Une seconde erreur du cinéma à ses débuts, erreur qui ressortait de la technique, mais que la technique est parvenue à redresser entièrement (voyez les merveilles du ralenti) continue d'agir sur le cinéma. C'est le culte de la vitesse.

Les films continuent de marcher trop vite. Pour que l'émotion esthétique puisse naître et se propager, il faut des points d'orgue, des zones de repos.

Il faut donner à une image le temps d'épuiser en nous toute sa puissance de suggestion.

Le train insensé auquel nous astreint le cinéma tel qu'il se pratique généralement, est aussi fatal aux yeux qu'à l'esprit.

A quoi nous sert cette succession d'images s'empilant les unes sur les autres; aussi vite disparues que surgies. On voudrait retentir au passage, un geste, une attitude qui nous a paru admirables. Elle n'est même plus un souvenir.

Le second plaisir après la surprise que nous réserve l'œuvre d'art est celui de la méditation. Nous en sommes brutalement frustrés au cinéma.

Je l'ai dit, les professionnels du cinéma ne savent pas quel instrument ils ont en main.

On rêve de films merveilleux. La millième partie des millions gaspillés chaque saison pour monter à l'américaine des œuvres de grand fracas, vaines reconstitutions historiques, aventures policières idiotes, grands drames sentimentaux, romans de chez la concierge, permettrait de réaliser des œuvres parfaites, avec les moyens les plus simples, avec le minimum de figurants.

Que ne pourrait-on réaliser rien qu'avec les jeux de la lumière et l'ombre? Rappelez-vous les recherches de Man Ray sur les cristaux, certains éclairages des films de Robert Wiene, les angles de couloir dans Jack the Ripper. Imaginez ce que pourrait donner le lent écartement de grands rideaux s'ouvrant sur des architectures à la Piranesi, majestueuses perspectives se déroulant à l'infini et traversées par des cortèges dont on serait réduit à ne jamais connaître ni la destination ni les recherches.

Tout le mystère que l'on pourrait faire surgir et disparaître sur les vingt mètres carrés de l'écran, le « mystère en pleine lumière »; toute l'angoisse que l'on pourrait faire vibrer entre les quatre murs d'une antichambre peuplée de fantômes légers; toute la poésie des choses à peine suggérées.

Ces drames pour marionnettes plus émouvants que ceux qui se jouent entre les vivants.

Le cinéma attend toujours ses poètes. Il est et reste aux mains des barbares. Pour longtemps disent les pessimistes. Car l'esprit de lucre et la bassesse occupent et barrent toute les avenues qui pourraient mener aux portes du royaume enchanté.

Il se peut et que tout ce qui précède reste à jamais irréalisé. Non point parce que la réalisation en serait techniquement impossible, mais parce que les appuis moraux et matériels qu'il faudrait pour entreprendre une pareille réforme, continueraient d'être refusés aux chercheurs de bonne volonté.

Mais si le cinéma doit mériter un jour ce nom de septième art, que d'aucuns se pressent trop de lui décerner, ce sera pour s'être engagé délibérément dans la voie de telles recherches.

MARCEL SCHMITZ.

Les poèmes et les meurtres de Monsieur Lacenaire

Le poète Pierre-François Lacenaire, qui naquit à Francheville, dans le département du Rhône, en 1800, florissait à Paris vers les années 1830-1834(1). Ses complaintes et chansons paraissent aujourd'hui fort démodées; mais le même sort attend les vers et la prose de nombre de nos contemporains qui se promettent pourtant de durer dans la mémoire des hommes. Tant y a que « Monsieur Lacenaire », comme on l'appelait, serait à présent totalement inconnu,

(1) Pierre BOUCHARDON : *Crimes d'autrefois*. Paris : Perrin, 1926. En vente chez Dewit, rue Royale, Bruxelles.

si, à la fabrication de ses poèmes, il n'avait joint l'exécution de plusieurs assassinats dont nous parlerons tout à l'heure.

Le père de notre héros réalisa d'abord une petite fortune dans le commerce des fers en gros; puis il voulut se reposer et vécut un moment de ses rentes; enfin, le goût de s'enrichir davantage lui étant revenu, il se remit au travail et perdit tout ce qu'il avait. Pierre-François n'en eut pas moins l'occasion de faire des études très complètes; il brilla dans toutes ses classes et fut alors la joie et l'honneur de ses maîtres. Ceux-ci n'étaient pas peu fiers de voir cet élève bien doué s'engouer des auteurs classiques et traduire Horace à livre ouvert.

C'est au sortir du collège de Lyon que sa vocation littéraire se manifesta, ainsi qu'une insurmontable propension à la paresse. Il écrivit à Talma, lui demandant de le prendre comme élève. N'ayant pas reçu de réponse, il se rabattit sur le barreau et pensa devenir un avocat célèbre. Mais le père Lacenaire n'avait plus de quoi payer des études de droit et il invita son Pierre-François à tâcher de se débrouiller immédiatement tout seul.

L'amour des belles-lettres et de ses aises restait toujours la passion dominante du jeune homme, qui ne songeait nullement à mettre sérieusement la main à la pâte. Il vint à Paris où il fut tour à tour un peu clerc d'avoué, un peu employé de banque, et même un peu soldat; puis il déserta et décida qu'il s'en tiendrait désormais à n'être plus qu'homme de lettres.

Il y a plusieurs façons d'être homme de lettres. Celle qui consiste à trouver tous les huit jours une épigramme, à rimer de loin en loin une élégie ou une chanson, et à boire entre temps de la bière au cabaret, ne conduit pas un écrivain pauvre à s'enrichir, ni même à manger à sa faim. Pour se créer les ressources que sa plume lui refusait, Pierre-François Lacenaire vola un cheval et un cabriolet, ce qui le conduisit à Sainte-Pélagie où il demeura douze mois. Quand il en fut sorti, il récidiva en dérobant des couverts d'argent, se vit de nouveau condamné et prit le chemin de la maison centrale de Poissy.

Arrêtons-nous un moment, et considérons ici, lecteur, que M. Lacenaire commençait réellement à avoir à se plaindre de la société. D'une part, lorsqu'il chantait les beautés de la nature ou raillait en ses vers quelque contemporain, les gens n'y prenaient point garde. D'autre part, lorsqu'il volait des chevaux de remise ou des couverts d'argent, on le fourrait en prison. En faut-il plus pour trouver que le monde est mal fait et pour déclarer la guerre à son époque? Pierre-François Lacenaire ainsi traité résolut de ne plus garder de mesure.

Vivait alors, au 271, de la rue Saint-Martin, en compagnie de sa vieille mère, un certain Chardon, marchand d'emblèmes religieux, qui passait pour posséder quelques économies. Monsieur Lacenaire se transporta chez lui et, aidé d'un nommé Avril, garçon couvreur, il l'assassina au moyen d'un tire-point. Il tua, par la même occasion, la veuve Chardon, qui, depuis longtemps, ne quittait plus son lit et fut trouvée, ensevelie sous son matelas, le corps couvert d'innombrables blessures. On calcula que le butin avait dû s'élever à cinq cents francs.

Cependant, notre poète n'abandonnait pas pour autant la poésie lyrique et il continuait de chanter, à la mode romantique de 1830, sa mélancolie et ses nobles aspirations :

*Etre divin, beauté touchante et pure,
Que je rêvais, dès mes plus jeunes ans,
Qui que tu sois, esprit ou créature,
Prête l'oreille à mes derniers accents! ...
Sur les récifs d'une mer agitée,
Tu m'as guidé, phare mystérieux :
Je vois le port, et mon âme enchantée
Ira bientôt le retrouver aux cieux.*

*Je te rêvais au printemps de ma vie,
Le front paré de riantes couleurs;
Pauvre et souffrant dans ma longue insomnie,
Je te rêvais plus belle dans les pleurs.
Mais de la mort j'entends la voix sévère,
Elle a brisé le prisme gracieux! ...
Je n'ai plus rien qui m'attache à la terre,
Vierge immortelle, attends-moi dans les cieux.*

Ce ne sont pas là des vers qui nous paraissent miraculeux, mais on les goûtait il y a cent ans, et ils soutiendront peut-être, dans un siècle ou deux, la comparaison avec les poèmes qu'on imprime aujourd'hui dans de petites ou de grandes revues.

* * *

Pour en revenir aux cinq cents francs que notre poète découvrit dans l'armoire des Chardon, nous dirons qu'ils servirent à louer, au 66, rue de la Montorgueil, un petit logement où Monsieur Lacenaire médita d'attirer Louis Genevay, garçon de recettes, pour le dépouiller. Ce ne fut plus, cette fois, Avril qui l'aïda dans son entreprise, mais un ancien soldat colonial, du nom de François. A l'heure dite, Louis Genevay se présentant pour toucher le montant d'un faux effet de commerce, Monsieur Lacenaire lui enfonça son tire-point entre les deux épaules, cependant que François, géant aux mains de fer et à la barbe rousse, étranglait le jeune homme. Sa sacoche contenait environ treize mille francs, dont nos malfaiteurs ne purent s'emparer, les voisins étant accourus aux cris de la victime.

Monsieur Lacenaire, ainsi que François et Avril, ses collaborateurs, ne tardèrent pas à être mis en prison. Ce fut le signal, pour le premier, d'une vraie popularité. Tout Paris s'avisait soudain du génie poétique de ce féroce meurtrier. Ses chansons connurent le succès; on colportait ses traits d'esprit et de grandes dames tinrent à honneur de posséder quelques lignes de son écriture dans leur album d'autographes. Monsieur Lacenaire humait cet encens avec délices; et il paraissait oublier parfois que son tour viendrait d'aller éternuer dans le panier de son.

Sur ces entrefaites, un certain monsieur Altaroche, autre homme de lettres notoire, publia, chez l'éditeur Pagnerre, une chanson intitulée : *Pétition d'un voleur à un roi son voisin*, qui eut grand succès. Or, c'était un plagiat. Altaroche avait volé Lacenaire. Notre voleur de cabriolets se mit à crier comme un aveugle qui aurait perdu son bâton et à en appeler à la conscience de tout ce que Paris comptait d'honnêtes gens. Les nombreuses honnêtes gens que comptait Paris partagerent la vertueuse indignation de l'auteur pillé et ils reprochèrent mille fois son larcin à monsieur Altaroche, qu'à monsieur Lacenaire ses assassinats prémédités.

Quant à la chanson, elle frondait le roi Louis-Philippe; du reste, la voici; on verra qu'elle vaut à peu près celles qui firent la gloire de Béranger :

*Sire, de grâce, écoutez-moi;
Je viens de sortir des galères,
Je suis voleur, vous êtes roi,
Agissons ensemble en bons frères.
Les gens de bien me font horreur,
J'ai le cœur dur et l'âme vile,
Je suis sans pitié, sans honneur :
Ah! faites-moi sergent de ville.*

*Bon! je me vois déjà sergent!
C'est une maigre récompense!
L'appât vient en mangeant,
Allons, sire, un peu d'indulgence;*

*Je suis hargneux comme un roquet,
D'un vieux singe j'ai la malice;
En France je voudrais Gisquet :
Faites-moi préfet de police.*

*Je suis, j'espère, un bon préfet;
Toute prison est trop petite
Ce métier pourtant n'est pas fait,
Je le sens bien, pour mon mérite.
Je sais dévorer un budget,
Je sais embrouiller un registre.
Je signerai : « Votre sujet ».
Ah! sire, faites-moi ministre.*

*Sire, oserais-je réclamer?
Mais, écoutez-moi sans colère :
Le vœu que je vais exprimer,
Pourrait bien, ma foi, vous déplaire.
Je suis fourbe, avare, méchant,
Ladre, impitoyable, rapace;
J'ai fait se pendre mon parent.
Sire, cédez-moi votre place.*

* * *

Au lieu de la place de roi constitutionnel qu'il réclamait, monsieur Lacenaire alla bientôt occuper celle qu'il avait méritée sur les bancs de la Cour d'assises. Rarement bandit s'y montra plus vil, lâche et diabolique. Il ne songea, pour sa part, qu'à crâner et exciter le rire des badauds. De repentir, point. Il se piquait plutôt d'exagérer ses crimes. Lorsque son avocat eut parlé, lui-même prononça un long discours où il démontrait, pour se venger qu'ils l'eussent dénoncé, la culpabilité de ses malheureux complices. Au témoignage de tous, notre élégiaque fut parfait de style, de diction, d'action oratoire, de cynisme et de bassesse d'âme. Les jurés le condamnèrent à mort ainsi qu'Avril. Seul, François, le vieux soldat colonial à la barbe rousse, sauva sa tête.

Dans la prison où on le ramena ensuite, monsieur Lacenaire continua ses parades et ses palabres. Les journalistes le venaient interviewer et les dames se toquaient de plus en plus de lui. Mgr Quélen, archevêque de Paris, songea qu'il avait peut-être une âme et il lui dépêcha l'abbé Cœur, prédicateur célèbre à cette époque. Celui-ci fut reçu avec une extrême politesse et monsieur Lacenaire le laissa d'abord aller. Le brave abbé cita Descartes, Pascal, Bossuet et d'autres grands hommes qui avaient cru en Dieu et auprès desquels un esprit distingué comme Pierre-François Lacenaire ne devait point rougir de se ranger. Il nomma aussi Massillon, cher à tous les prédicateurs du temps passé.

Mais Lacenaire ne goûtait point Massillon, ayant contre lui divers griefs d'ordre politique et littéraire. Il déclara à l'abbé Cœur qu'il ne descendrait jamais à adopter le point de vue religieux de cet écrivain et mit le prêtre à la porte. Comme, le lendemain, le bruit courait dans Paris que le poète s'était converti, celui-ci se hâta de composer une nouvelle chanson où il protestait de ne croire qu'au néant.

Mais l'échafaud le réclamait. Le 9 janvier 1837, au petit jour, il fut conduit, avec Avril, devant la guillotine. C'était une vieille machine usée que la décollation d'Avril détraqua encore un peu plus, de sorte que le couperet glissait mal chaque fois qu'on voulait trancher la tête de monsieur Lacenaire. Le bourreau dut s'y prendre à de nombreuses reprises pour parvenir à décapiter le poète. Finalement, celui-ci retourna la tête, si bien qu'il pouvait voir la lame s'abattre sur sa gorge. On réussit, toutefois, après quelques minutes, à lui couper le cou.

Dans les jours qui suivirent cette exécution, plusieurs admirateurs du poète et de nombreuses dames découvertes s'ennuyèrent bien de n'avoir plus monsieur Lacenaire pour les distraire. Mais l'existence est riche en événements. Peu à peu ces personnes découvrirent de nouveaux amusements et d'autres raisons de vivre, et elles retrouvèrent ainsi leur équilibre spirituel un moment perdu.

Omer ENGLEBERT.

Le réveil chinois

L'égoïsme et la dureté sont certainement propres à l'Angleterre, peuple implacablement dominateur, à un degré insurpassable; et pourtant une élasticité extraordinaire leur fait pendant, élasticité qui empêche la politique anglaise de se figer dans l'immobilité et qui peut engendrer, à tout moment, des surprises, indices d'un revirement complet. L'amoralité interne des exploiters impérialistes se reflète certainement dans ces vers de Rudyard Kipling où le poète anglais aspire à des régions « au-delà de Suez » où les dix commandements sinaïtiques n'auraient plus force de loi. Extérieurement, l'Angleterre n'en respecte pas moins les droits des étrangers et manifeste à un degré étonnant la capacité de s'adapter aux mondes et aux hommes étrangers et de tenir compte de leurs desiderata.

Récemment, à l'aide de larges concessions, elle a donné à la question des Dominions une tournure nouvelle à laquelle peu s'attendaient. A l'heure actuelle, c'est dans l'Extrême-Orient que se manifeste la souplesse politique anglaise. L'Anglais sait utiliser la situation du moment et, pour avoir gain de cause, néglige et foule aux pieds idées et idéaux. Le prestige britannique avait subi une rude atteinte à Hankéou : sous la menace de la plèbe chinoise appuyée par l'armée cantonnaise, la concession anglaise avait été évacuée et le drapeau britannique amené. Mais aussitôt après, le mémorandum anglais sur les affaires de Chine adressé aux huit Puissances signataires du traité de Washington, s'efforçait de dissimuler cette défaite sous les dehors d'un changement de front diplomatique de grande envergure, d'une orientation nouvelle en Asie orientale, d'une reconnaissance de la souveraineté complète de la Chine, d'une renonciation à toute intervention.

Dans le domaine concret, dans la question des douanes notamment, ce mémorandum n'annonçait que des concessions.

Pourtant ni toutes les Puissances signataires, ni le Gouvernement de Canton n'ont dit « oui »...

La France, par exemple, ne peut se résigner aussi facilement. Ces jours derniers, les nouveaux évêques chinois étaient, au cours de leur voyage, accueillis avec enthousiasme par la population française, salués à titre de fils spirituels des missionnaires français. Et c'est à ce moment que la France s'est aperçue, avec une netteté particulière, combien elle avait sacrifié en Chine de vies et d'argent depuis quatre siècles. Le général de Castelnau a dit, dans un discours, que le tour des autres nations viendrait après celui de l'Angleterre, que le mot d'ordre « La Chine aux Chinois » serait appliqué à tous les peuples ayant pris pied en Chine. « Demain nous serons attaqués et jetés à la mer si nous n'imposons pas à la Chine révolutionnaire le respect entier et loyal des traités et des accords! » a-t-il déclaré. Le Japon insiste sur son attitude de neutralité à l'égard de la Chine et sur sa résolution bien arrêtée de défendre ses possessions. Mais le baron Taneko, leader de l'opposition japonaise, déclare le moment venu pour le Japon d'agir tout seul et de se mettre à la tête de l'Orient. C'est cependant sur l'attitude de l'Angleterre que sont fixés tous les regards. Canton ne se contente pas d'un succès partiel, il le veut intégral. L'importance du fléchissement anglais git en ceci : ce n'est plus avec Pékin qu'on négocie — comme l'Europe l'avait fait jusqu'ici — mais avec Canton, avec le Gouvernement sudiste qui vit de l'héritage du révolutionnaire Sun-Yat-Sen et qui, en ce moment, semble marcher contre le Nord, que l'impérialisme domine, à titre de soldat de Moscou. Si les armées nordistes sont victorieuses,

nul doute que l'Angleterre ne vole derechef au secours du vainqueur. Dans le Sud, son influence a provisoirement disparu. Sa ténacité à se cramponner à ses concessions de Shanghai n'en est que plus grande, ce qui n'est que naturel. Cette ville est située au bord de la mer et des bâtiments de guerre sont susceptibles d'y faire sentir leur action, ce qui a toujours plus d'effet qu'un mémorandum.

Cinquante mille Européens habitent Shanghai. L'Angleterre est inquiète. Cela se comprend. La haine contre les étrangers qui fermentent est arrivée à son paroxysme. Des centaines de missionnaires et de commerçants réfugiés arrivent de l'intérieur propageant les nouvelles les plus alarmantes. Ecoles, églises, hôpitaux sont réquisitionnés à des fins militaires; les fuyards sont insultés et soumis à des traitements indignes.

A Fouchéou, à la suite de troubles provoqués par des étudiants nationalistes, l'orphelinat dominicain, l'école et le presbytère ont été saccagés. Ce sont apparemment les agents de Moscou qui incitent, dans bien des cas, aux désordres. La Chine qui s'éveille ne ressemble que de loin à un animal domestique dans la même situation! Si le Nord et le Sud, au lieu de se combattre, arrivent à s'entendre, la diplomatie anglaise aura, une fois encore, à prendre des décisions nouvelles.

* * *

La situation politique générale de la Chine est bien peu claire pour l'Européen; on peut cependant dire que, dans les grands traits, c'est le Yangtzékiang, principal fleuve de la Chine, qui coupe l'Empire du Milieu en deux parties, le Nord et le Sud, dont les capitales sont respectivement Pékin et Canton. A proprement parler, cette division remonte à 1917, date de la chute de la dynastie mandchoue. Dans le Nord s'ébattaient des généraux, instruments de l'Europe, véritables condottieri au service de ceux qui paient le mieux. Ils se prennent aux ... tresses, et l'anarchie est favorisée par l'absence d'une forte autorité centrale. L'argent européen afflue dans leurs mains, afin qu'ils protègent les intérêts de l'Europe. Pour ce qui est du Sud, il est anti-anglais et impérialiste. Il se peut fort bien que les Soviets contribuent à y entretenir l'agitation. Pourtant, Canton n'est pas un jouet aux mains de Moscou. « Pourquoi l'argent de l'Europe serait-il moins souillé que celui de la Russie? » se dit-on peut-être en Chine. Canton utilise le bolchévisme contre les exploiters européens, comme Moscou se sert des Cantonais contre l'Angleterre. A supposer que les événements de Chine soient, en réalité, une guerre anglo-russe pour la domination en Asie orientale, Canton a su utiliser Moscou pour ses intérêts nationaux, et se libérer à temps des influences bolchévistes.

L'œil « commercial » de l'Angleterre, cet œil qui sait toujours saisir le côté concret des choses, a dû se rendre compte de cette situation. Des diplomates clairvoyants et bons psychologues négocient exclusivement avec un gouvernement combattu par eux jusqu'ici, parce que l'avenir appartient, pensent-ils, à ce gouvernement. La politique anglaise se trouve à une distance « astronomique » de toute idéologie, elle vise le fond des choses, elle est machiavélique. L'Angleterre s'allie à toute Puissance dont elle attend, au moment donné, le plus d'avantages. Comme première des Puissances d'Europe, elle a essayé en Chine un formidable échec; elle saura se servir de cet échec même pour sauver ce qui peut encore l'être. Elle s'alliera avec le diable à l'occasion, pour peu que le pacte ait l'apparence d'être « fair » et soit lucratif. Peut-être, l'Angleterre a-t-elle reconnu qu'elle pourra paralyser l'influence russe en négociant elle-même avec le gouvernement cantonais. Elle tient compte du légitime nationalisme chinois et, d'un geste magnanime, néglige ce fait qu'en agissant ainsi elle condamne elle-même tout son passé. Eugène Tchen, ministre des Affaires étrangères du gouvernement nationaliste, patriote ardent et non moins ardent ennemi de l'Angleterre, Européen par éducation, mais profondément Chinois, est entré à Hankéou, la nouvelle capitale sudiste, accompagné du ministre des Finances et de celui des voies de communication, respectivement fils et beau-fils de Sun-Yat-Sen. Et Tchen a envoyé aux Anglais le télégramme suivant :

« Nous exigeons l'indépendance perdue de la Chine, nous réclameons l'abrogation des traités inégaux, base de l'impérialisme étranger. Nous ne voulons pas l'humiliation de l'Angleterre, mais la rétrocession des concessions, tous les droits de propriété des Anglais étant reconnus. »

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne s'appliquerait-il donc qu'aux Etats liliputiens? La grande Chine s'est éveillée, l'Inde s'agite aussi. L'Angleterre et la France, plus tard l'Allemagne et le Japon s'étaient implantés dans l'immense Empire du Milieu. Puis, ce fut le tour de l'Amérique d'y créer des sphères d'influence et du Japon surpeuplé de guetter le moment d'y prendre pied. Ils ont plongé le pays en léthargie en l'abreuvant d'opium, en l'europeïsant et en l'américanisant. Ils ont hypocritement joué le rôle de bienfaiteurs de ceux qu'ils protégeaient.

Mais la Chine s'est éveillée, elle est majeure. Les péchés de l'Europe sont en train d'être châtiés. Le spectacle indigne de l'Occident s'entre-déchirant au cours de la guerre mondiale n'a pas été le dernier facteur susceptible d'ouvrir les yeux au peuple chinois. Ce que ce peuple voyait en fait de civilisation occidentale sur son propre sol était tout aussi fait pour enfanter en lui la haine de cette sauvagerie exploitée, de cette barbarie. Ce n'étaient pas les missions chrétiennes qui faisaient entendre leur voix, mais les fabriques européennes, et le Chinois comprit qu'on ne s'intéressait pas à son bien-être, ni à son âme, mais à son thé, à sa soie, à ses mines et aux trésors de son sous-sol : charbon, fer, cuivre, or... Il vit les chemins de fer profaner son pays, ce pays sillonné par la charrue du villageois frugal et content; il vit la civilisation vénérable de la Chine mille fois outragée par la folie industrielle qui livrait aux fabriques les enfants eux-mêmes. L'Européen ne se donnait même pas la peine de comprendre l'âme asiatique dans laquelle une histoire millénaire avait laissé les vestiges des tendances les plus conservatrices.

Il n'existe qu'une seule autre antique Puissance culturelle ayant compris le vénérable *Kulturvolk* chinois : le Vatican. En sacrant des évêques indigènes, il a récemment arrêté l'europeïsation de la Chine et rehaussé par son action le sentiment national et légitime d'un peuple à civilisation ancienne, las de l'Europe et maltraité par elle.

La situation chinoise actuelle a nom : anarchie. C'est le nom que lui donne aussi le directeur de l'Université des Jésuites de Shanghai, lequel vient d'arriver à Marseille.

Le P. Sellivi propose de diviser la Chine en trois Etats : le Nord avec Pékin, un Etat central avec Shanghai, le Sud avec Canton. Mais le P. Grossrubatscher, préfet apostolique au Hunan, désire l'unité du pays. « Nous autres, missionnaires », écrit-il, « ne cessons de dire aux Chinois : Soyez unis, serrez-vous les uns contre les autres, sinon l'étranger va intervenir et commencera à partager votre pays. » L'issue de la lutte n'est toujours pas certaine. L'armée du Nord (Tchantsolin) marche contre celle du *Kuomintang* (parti national), peut-être la partie décisive va-t-elle se jouer sur le Yangtzékiang, au printemps. Il serait à désirer que l'antique civilisation de la Chine assurât l'unité de ce pays.

Dr GEORG MOENIUS.

(Traduit de l'allemand
Copyright Schönerer Zukunft, Vienne).

Au tour de " Bruges-la-Morte ",

L'œuvre de Georges Rodenbach suscite, actuellement, de nouvelles polémiques dans la presse belge et française. Sous le titre : « La Légende de Bruges-la-Morte », M. Paul Prist s'étant attaché, dans la *Revue Mondiale*, à démontrer que Bruges n'est pas si morte que Rodenbach le crut en une heure mélancolique de son existence, qu'elle vit au contraire et qu'elle est un centre d'affaires intense, M^{me} Anna Rodenbach, la veuve du poète, a répondu, dans le *Figaro*, par un long article dans lequel elle défend la compréhension de son mari. Une ville morte, estime-t-elle, n'est pas nécessairement une cité ensevelie dans les sables millénaires d'un désert et ramenée au jour par le hasard des fouilles; ce peut

être aussi une très ancienne capitale dépossédée de sa splendeur de naguère et qui se survit...

M^{me} Rodenbach a raison et M. Prist n'a pas tort. Toute cette polémique intéressante à laquelle viennent se mêler le roi Léopold II, Edmond de Goncourt, Alphonse Daudet, Gustave Kahn, Charles-Henry Hirsch, Jean Richepin, Xavier Leroux et le biographe de Georges Rodenbach, M. Pierre Maes, se réduit, en définitive, à une simple question de point de vue.

Croyez-vous, en effet, que Verhaeren, l'échevelé, envisageait l'hiver comme le mondain Rodenbach? Et la mer, que ce dernier n'a vue et sentie que sous ses aspects élégants, pensez-vous que d'autres poètes ne l'ont point admirée et comprise tout autrement?

C'est là, précisément, une des grandes et mystérieuses puissances de l'art que de créer, autour de celui qu'il inspire, une sorte d'atmosphère spéciale dans laquelle il l'isole. Par la variété merveilleuse de ses images, par les fantaisies ailées qu'elle éveille et auxquelles elle donne l'essor dans les sphères illimitées de l'imagination, la poésie nous fait apprécier l'aspect des choses sous un angle particulier. Elle change en prismes étincelants les plates couleurs de la réalité. Elle nous berce, elle nous enlace, elle nous caresse, elle nous enivre; elle nous pénètre de tous ses charmes enjôleurs et subtils. De par son impérieuse influence, nos sentiments s'enrichissent d'idéal, de grâce et de beauté. Elle crée, avec la vie, une vie toute différente, apparentée à celle qu'elle transforme, et qui lui ressemble comme la princesse du conte de Perrault ressemble à Peau-d'Ane qu'elle était.

C'est ce à quoi il importe de toujours songer en analysant l'œuvre des poètes et en appréciant, aujourd'hui, celle de Georges Rodenbach. On reproche à celui-ci d'avoir vu Bruges sous un faux jour. Il a fabriqué, avait-on déjà dit, il y a quelques années, dans *Bruges-la-Morte*, dans *Le Carillonneur*, dans *Le Musée des Béguines* et dans *Le Voile*, autant d'œuvres dont le sujet n'est qu'un auxiliaire qui sert de thème à une idéalisation fantaisiste de nature

à plaire à la clientèle parisienne de l'auteur et à faciliter l'ascension de celui-ci vers les sommets de la célébrité. Et l'on a même ajouté que si Rodenbach avait fait beaucoup pour la gloire de Bruges, c'était indirectement et en soignant surtout la sienne propre.

Il ne faut rien exagérer. Certes, comme l'observe justement Paul Prist, Bruges, avec son commerce et ses banques, est devenue un foyer où s'assemblent toutes les activités de la Flandre occidentale; mais, outre que Georges Rodenbach l'a chantée à un moment où elle n'était pas encore redevenue ce qu'elle est aujourd'hui, il importe, avant tout, d'envisager l'œuvre du poète comme essentiellement subjective. Les génies subjectifs façonnent le monde à l'image de leur âme, les talents subjectifs y découvrent, çà et là, des aspects inattendus. C'est bien dans la réalité, sans doute, qu'ils vont puiser les éléments de leurs compositions, mais, ces éléments, ils les transposent grâce à leur imagination, et, grâce à leur rêve, ils leur ajoutent un sens nouveau.

C'est dans cette puissance personnelle de transmutation que réside l'erreur que M. Paul Prist croit pouvoir reprocher à Georges Rodenbach. Mais celui-ci n'a fait qu'amasser autour de Bruges, selon les exigences de son rêve, cette atmosphère d'isolement et de magie dont j'ai parlé plus haut. Cette illusion séduisante qu'il nous a donnée est la source même de son pouvoir; seulement, comme tout philtre, celui qu'il nous a versé est constitué d'ingrédients plus ou moins secrets qu'il ne faut pas trop chercher à découvrir, à démêler et à connaître. Qu'importe, d'ailleurs, la recette selon laquelle est mystérieusement composé le breuvage souverain? Ce que nous voulons, c'est qu'il y ait enchantement. Et puisque Georges Rodenbach nous l'a donné, cet enchantement, pourquoi le chicaner sur les moyens par lesquels il a produit le grand et beau miracle poétique qui nous a si délicieusement charmés et conquis?

ADOLPHE HARDY.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

« Le Cardinal Mercier » par Mgr Laveille

■ Dès le lendemain de la mort du cardinal Mercier, une ardente curiosité s'éveilla partout autour de ce grand nom et fit souhaiter un récit détaillé de cette vie qui venait de s'éteindre dans un glorieux couchant. Depuis la guerre, il était entré vivant dans l'Histoire, il était entouré d'une renommée mondiale, mais il semble que l'universelle admiration se soit contentée de voir en lui la personnification du droit, je dirais presque de contempler en lui la statue de la Justice. Aussitôt disparu, on voulut le faire revivre et de partout, de France surtout, on demanda que fût déroulée et mise en pleine lumière cette existence dont on n'avait longtemps envisagé qu'un des lumineux sommets.

On vit éclore aussitôt *Le Grand Cardinal belge*, de GEORGES RAMAËKERS; *Le Cardinal Mercier*, de JEHAN D'IVRAY (collection des *Clochers de France*, Peyronnet, Paris); *Le Cardinal Mercier. Souvenirs intimes*, brochure des PÈRES RÉDEMPTEURISTES; *Le Cardinal Mercier*, de MGR LAVEILLE, aux Editions Spes. Prochainement sortiront de presse, le volume de M. AGERGE, chez Blond et Gay; le somptueux livre d'art : *Le Cardinal Mercier*, édité par la maison Desmet-Verteneuil. Je ne mentionne pas une série de monographies, articles de revues tirés à part, mais il faut citer la biographie étendue parue dans le numéro spécial illustré du *XX^e Siècle*, sans nom d'auteur, qui résume et complète

la biographie que j'ai écrite dans le *Mémorial jubilaire* de 1924.

A défaut d'autre mérite, cette étude consciencieuse, qui dans sa forme première vit le jour ici-même, fut écrite sous les yeux du Cardinal et reçut — les éloges exceptés — pour l'exactitude historique — le suffrage de l'intéressé lui-même. Elle est largement mise à contribution, elle n'est certes pas ignorée de Mgr Laveille, elle n'est jamais citée.

* * *

Le distingué prélat, vicaire-général de Meaux, est historiographe de métier. Il a la plume coulante et facile, se documente aux bonnes sources et conte avec agrément. Il a voulu écrire un volume d'édification, spécialement destiné aux jeunes clercs, en leur proposant dans le cardinal Mercier un type achevé de la perfection sacerdotale. De là ce ton prématurément hagiographique dont nul ne se plaindra moins que moi mais paraîtra excessif, peut-être, à beaucoup d'autres. C'est ainsi que parlant du séminariste à peine tonsuré, le pieux auteur écrit : « Ce jeune clerc portait vraiment, dès lors, dans son attitude et ses gestes, la ressemblance du Christ Jésus. » On accepterait plus facilement l'éloge, s'il émanait d'un contemporain, tel ce mot charmant de Mgr Pieraerts : « Désiré est un ange. »

Avant d'aller plus loin dans l'analyse de l'ouvrage, on se demandera, peut-être, d'où est venue à Mgr Laveille l'heureuse inspiration d'écrire ce beau livre à la louange du Cardinal. Il nous le raconte lui-même, avec ce luxe de détails, peut-être un peu

menus où il se plaignait, dans le passage suivant qui donnera une juste idée de sa manière.

On se rappelle qu'en 1911, le Cardinal s'en fut à Meaux, invité par Mgr Marbeau à prononcer l'éloge de Bossuet, à l'occasion de l'érection de son monument dans la cathédrale. Tâche ingrate. Le Cardinal devait parler après cette sirène harmonieuse de Jules Lemaitre, le contraste fut pénible et Mgr Laveille trouve le mot juste : « Il n'obtint qu'un succès d'estime. » Mais personne ne s'y trompa. On l'avait remarqué, à l'église, « tenant obstinément fixés sur l'Hostie ses beaux yeux baignés d'amour extatique... et l'on s'en allait disant : « Cet Archevêque a l'air d'un saint. »

Une occasion personnelle s'offrit à celui qui écrit ces lignes de concevoir pour lui une sympathique admiration. Le vicaire général de Meaux (Mgr Laveille) avait été prié avec Mgr Ladeuze, d'escorter le cardinal, il avait été frappé de la douce simplicité de manières et du constant oubli de soi qui distinguaient tous les actes du prince de l'Eglise.

Le soir, après le salut du Saint-Sacrement, le cardinal, encore agenouillé à son trône, interrogea discrètement son assistant : « Monseigneur, nous avons été convoqués pour inaugurer une statue de Bossuet. Mais absorbé par les diverses cérémonies de la journée, je n'ai pu encore l'apercevoir. Pourriez-vous me dire de quel côté de l'édifice elle se trouve? — Eminence, elle est au bas de la cathédrale. J'aurai l'honneur de vous la faire considérer à loisir; mais, si vous le permettez, nous attendrons que la foule se soit écoulée. »

Le cardinal s'assit, reprenant sa prière intérieure, et attendit un bon quart d'heure, que les neufs de l'église fussent devenues libres. Le vicaire général le précéda alors vers le bas de la basilique, dans la direction du monument. Mais voilà que, brusquement, les vêtements du guide s'embarrassent dans une chaise, et il se trouve arrêté net. Aussitôt, Mgr Mercier s'empresse à supprimer l'obstacle, et l'on voit le cardinal, déjà illustre dans les deux mondes, incliner jusqu'à terre son manteau de pourpre, afin de libérer, par le prestre jeu de ses longues mains blanches, son assistant prisonnier. Incident négligeable en soi, mais combien révélateur de cette charité attentive à toutes les occasions, même les plus insignifiantes, de se rendre utile et de faire plaisir!

Sainte Thérèse disait que le don d'une sardine suffirait à gagner son cœur par la reconnaissance. Il faut presque moins que cela pour se créer un titre durable à la gratitude de Mgr Laveille.

* * *

Si nous n'y prenons garde, ces bons Français vont nous escamoter le Cardinal et s'annexer sa gloire. « Les Mercier ne sont belges que depuis 1640. Ils appartenaient auparavant à la bourgeoisie armoirée de l'Ile-de-France... C'est même vraisemblablement à leur lignée qu'appartenait Louis Mercier, le fécond écrivain qui a laissé le curieux et pittoresque *Tableau de Paris*. » Et, plus loin, à propos du désastre de Sedan : « *Le vieux sang français des Mercier avait frémi dans les veines de l'étudiant*. »

J'estime qu'il y a beaucoup de fantaisie dans toute cette histoire. Sur quoi repose la vague tradition familiale qui fait venir les Mercier de France? Toutes les pièces d'archives, scrupuleusement fouillées par un savant généalogiste, M. le juge Goffin, de Nivelles, sont restées muettes à cet égard. Le plus lointain ancêtre connu du Cardinal est Pierre Mercier ou Merchier, qui apparaît à Monstreux, en 1644, et dont on ignore absolument l'origine. A cette époque, au XVII^e siècle et dans toute cette région, les frontières furent mouvantes entre la France et l'Espagne, et les traités qui se succédèrent firent souvent passer de l'un à l'autre pays pas mal de localités, si bien que tel village belge a pu être un certain temps réputé français.

En voilà assez pour justifier la tradition des Mercier. En tout cas, faire rentrer dans leur parentage l'auteur parisien du *Tableau de Paris*, c'est étrangement abuser de l'homonymie.

Il était bien du terroir brabançon, le Cardinal; il en avait le type accusé, jusqu'à l'accent; il était belge des pieds à la tête et n'avait pas, je crois, une goutte de sang français dans les veines.

Il aimait la France, c'est autre chose; il était épris de son génie, admirait la vocation de la Fille aimée de l'Eglise, les fastes de son histoire, exaltait ses grandeurs. Assurément, mais c'est encore dévier de la vérité que de l'appeler, avec Mgr Laveille, « un maître de la langue française ». Il n'a jamais prétendu à cette maîtrise et sa couronne peut se passer de ce fleuron qui ne brille, d'ailleurs, sur aucun front belge.

* * *

La carrière de Mgr Mercier, qui a couvert soixante-quinze années d'existence, se partage harmonieusement en trois périodes : la préparation qui va jusqu'à sa nomination de professeur de philosophie au Petit-Séminaire de Malines (1877), le professorat

à Malines, puis à Louvain, qui s'étend de 1877 à 1906; l'épiscopat, de 1906 à 1926.

Sans rien apporter d'inédit et en laissant une belle marge aux historiens futurs, Mgr Laveille marre agréablement la période préparatoire, ne manque pas d'y signaler la place éminente qui revient à la sainte mère du Cardinal, Barbe Croquet, le rôle providentiel échu à l'abbé Oliviers qui a comme pressenti le grand homme dans son petit acolyte, l'évolution calme, continue et régulière des facultés intellectuelles de l'étudiant au collège Saint-Rombaut, au Petit et au Grand-Séminaire, à la Faculté de théologie, et surtout l'ascension morale incessante, indiscontinue de cette âme d'élite, qui n'a jamais séparé un instant la passion du vrai et la passion du bien, la conquête de la science et la poursuite de la perfection.

Mais comme se devine une plume étrangère à de certaines tournures : « Il y a dans cette ville (Louvain) une pension nommée collège Adrien VI », pour indiquer la *Pédagogie du Pape* — terme propre — qui n'est pas setle de son espèce; ou encore : « Il y fallait la messe quotidienne afin de favoriser la piété de certains (?) étudiants. » Et pourquoi donc le distingué prélat s'embarrasse-t-il, comme à la cathédrale de Meaux, le jour de la fête de Bossuet, dans une circonlocution de ce genre : « Désiré Mercier abordait, pour la première fois, en vue du divin Sacrifice, l'autel de sa première Communion. »?

Ce qui est inexact, c'est de lui faire conquérir le doctorat en théologie, en juillet 1877. *Licencié* à cette date, il ne fut promu docteur en philosophie et théologie qu'en octobre 1882, avant de monter dans sa chaire d'enseignement supérieur.

Je ne crois pas non plus que l'abbé Mercier prit le contact direct avec la *Somme* de saint Thomas, sur les bancs du Grand-Séminaire, comme l'insinue l'auteur, mais préalablement initié au thomisme par la lecture de Tongiorgi et surtout de Kleutgen, il n'aborda directement l'Aquinat que sur les bancs de l'Université.

Le professorat à Malines et surtout à Louvain était, certes, la partie la plus difficile à traiter, et il faut reconnaître d'emblée qu'en utilisant d'excellentes sources, à la portée de la main, l'auteur nous a tracé un tableau vivant de cette période si agitée. Il a bien montré ce qu'il y avait de gigantesque et j'oserais dire de surhumain dans l'exécution de la pensée géniale de Léon XIII : refaire l'unité du royaume de l'intelligence par la restauration de la philosophie thomiste. Il a fait voir, en s'aidant des documents bien connus d'ailleurs, tout ce que Mgr Mercier a déployé de grandeur d'âme, de hauteur d'esprit, et l'on peut dire d'héroïsme pour remplir cette mission ardue. Il aurait pu marquer le résultat avec plus de force, constater le triomphe de la scolastique non seulement dans les écoles catholiques, mais jusque dans l'enseignement officiel, et redire le jugement définitif porté sur toute cette dramatique histoire par M. De Wulf : « Léon XIII n'aurait pas réussi s'il n'avait pas rencontré Mercier. » A la question : Quelle place occupe Mercier dans le mouvement des idées?, l'illustre historien de la philosophie médiévale répond ainsi : « On peut répondre sans hésitation que Mercier a été le principal initiateur de la renaissance du thomisme dont l'action continue en profondeur et en étendue; bien plus, qu'il a imposé le néo-thomisme à l'attention de tous, et qu'il lui a fait prendre rang parmi les systèmes entre lesquels un esprit averti du XX^e siècle est appelé à faire son choix. »

Et plus loin, dans ce même article de la *Revue néo-scholastique* de mai 1926 : « Si le néo-thomisme a culbuté le spiritualisme cartésien, le rosminianisme, l'ontologisme, s'il a rallié autour de ses doctrines un nombre d'adhérents qui ne cesse de croître, s'il est devenu une puissance, c'est à l'initiative de Mercier qu'en revient l'honneur. »

Et dire que l'édifice faillit s'écrouler avec l'Institut et le Séminaire et que Léon XIII, lui-même, circonvenu, trompé, comme il l'a reconnu plus tard, risquait de ruiner l'œuvre qu'il avait créée, en lui imposant le latin comme langue véhiculaire et en lui retirant la collation des grades! Sur cette étrange conspiration, l'auteur est, naturellement, sobre de détails et on le louera de sa discrétion, en attendant que l'Histoire justicière mette certains noms sur certains masques.

Malgré le soin qu'a pris l'auteur de ne rien avancer d'inexact, il lui a échappé de-ça de-là quelques erreurs. En voici quelques-unes relevées au hasard de la lecture.

Les Evêques ne firent pas appel, en 1880, à Mgr Van Weddingen pour occuper la chaire thomiste exigée par Léon XIII, et Léopold II n'eut pas à leur refuser l'aumônier de la Cour dont le nom

fut d'ailleurs mis en avant. Je tiens cette assertion du Cardinal lui-même.

Le jeune maître, le docteur Mercier, comme on l'appelait, ne se laïcisa pas complètement pour suivre les cours de Charcot à la Salpêtrière. Il intriguait même la police parce qu'il sortait de son domicile de la rue Notre-Dame-des-Champs, tantôt en civil, tantôt en ecclésiastique.

« *La vague d'effroi, rapide, mais glaciale* » à la veille de partir pour Louvain, ne passa pas sur son cœur. Mercier n'a jamais connu la peur, il ignorait la « paura ». Il n'a jamais tremblé ni devant la perspective d'un échec, ni devant la conspiration de ses adversaires, ni devant les responsabilités de la charge épiscopale, ni devant la force triomphante de l'Allemagne, ni devant l'issue tragique de l'intervention chirurgicale, ni devant la mort. Il n'était pas stoïcien, mais il était ancré en Dieu, embastillé dans sa confiance en Dieu. Son âme était forgée d'un métal supérieur. Un historien viendra un jour qui le montrera tel qu'il fut.

Parmi les maîtres dont il suivit les cours à Louvain pour s'initier aux sciences avec lesquelles il voulait confronter les données de la psychologie, il ne faut pas citer Paul Mansion, professeur de mathématiques, et surtout ne pas omettre Carnoy, dont il fréquenta le laboratoire biologique avec un intérêt passionné.

Le premier disciple que Mgr Mercier voulut associer à son œuvre, lorsqu'il sentit le besoin de répartir la tâche immense de la rénovation philosophique entre plusieurs collaborateurs, fut M. Fontaine, ravi à de brillantes espérances par une mort prématurée. Puis vinrent ceux que désigne l'auteur : Nys, Deploige, Thierry, De Wulf. Il eût fallu joindre à ces noms l'un des premiers élèves de Mgr Mercier, l'esprit peut-être le plus compréhensif, le plus universel qui ait paru en notre Belgique, Léon de Lantsheere, lui aussi si tôt fauché par le trépas.

Sur la composition de l'auditoire primitif, Mgr Laveille n'est pas non plus tout à fait à la page : il y avait un noyau d'élèves auxquels le cours fut imposé, étudiants du baccalauréat en théologie et du doctorat en philosophie, et autour de ce noyau, la masse des élèves libres. Les pages les plus attrayantes de cette partie sont assurément celles que l'auteur a consacrées au Séminaire Léon XIII. Il n'avait d'ailleurs pour réussir, qu'à broder les grâces de son style sur le canevas fourni par M. le chanoine Gaspar Simons dans le numéro jubilaire de la *Vie diocésaine*.

* * *

Comme bien on pense, l'intérêt de la troisième partie, l'épiscopat, ne le cède en rien à celui des périodes antérieures. Le Cardinal de la paix, infatigable docteur, entraîneur de son clergé et de son peuple dans les voies de la sanctifications; le Cardinal de la guerre, fier défenseur de la cité, incarnation du droit, organe de la conscience universelle; le Cardinal d'après-guerre, reconstruc-teur de la cité, pacificateur de l'Eglise et du monde : c'est ce triptyque largement déployé qui remplit les derniers chapitres de cette attachante histoire dont la mort et les funérailles forment le noble couronnement.

Mgr Laveille paraît bien renseigné sur la nomination de Mgr Mercier au siège de Malines : « La vérité, c'est que d'anciens élèves du prélat, parvenus à des postes importants, avaient fait de pressantes démarches auprès de Mgr Vico, nonce apostolique à Bruxelles, et même auprès du roi, pour obtenir l'élévation à l'épiscopat de leur ancien maître. L'un et l'autre avaient montré des dispositions favorables ». Si même le Roi s'est mis de la partie, il n'a, fallu s'étonner de rien. On ne compte pas les personnages influents, à commencer par le comte Woeste, qui se sont donnés les gants de cette nomination, depuis longtemps arrêtée dans l'esprit du nonce et où, nous le tenons de la bouche même de Son Eminence Vico, nulle influence belge n'a joué efficacement.

Le délicieux petit livre *A mes Séminaristes* pour n'avoir paru qu'après l'élévation de son auteur au siège de Malines, est, en réalité, sorti des entretiens de Mgr Mercier avec ses chers étudiants ecclésiastiques du Séminaire Léon XIII.

« Le 29 juin 1919, le cardinal ne posa pas les assises du temple votif », comme le dit Mgr Laveille, mais dans l'inoubliable cérémonie d'une action de grâces grandiose renouvela solennellement le vœu d'ériger sur le plateau de Koekelberg, le monument de la reconnaissance nationale, à la gloire du Sacré-Cœur.

Autre inadverance : Mgr Deploige et M. le chanoine Vrancken auront été passablement surpris d'avoir accompagné, autrement

que de leurs vœux, le cardinal Mercier dans sa tournée triomphale en Amérique et M. le chanoine Dessain, qui fut l'assistant attiré, fort marri d'être passé sous silence.

Le lecteur constatera par ces oublis la difficulté insoupçonnée de rapporter avec une entière exactitude des faits même contemporains.

Il est exact, par exemple, que le Cardinal, sur son lit de mort, disposa de son anneau pastoral en faveur de lord Halifax, mais il ne l'est pas que le noble lord l'ait emporté sur l'heure : il le reçut, après la mort, des mains de M^{me} Mercier, la belle-sœur du Cardinal.

Il est peut-être exact, — je l'ignore, — que « l'on remarqua spécialement la visite (au Cardinal) de l'ancien premier ministre, M. Carton de Wiart, que l'archevêque avait toujours hautement estimé » (et qui a préfacé le volume), mais il est certainement exact que l'on remarqua très spécialement les visites répétées du Roi et de la Reine, que l'auteur omet de mentionner.

Par ces menues critiques dont il serait fastidieux de prolonger l'énumération, le vénéral prélat jugera de l'attention sympathique avec laquelle nous l'avons lu et sera sans doute heureux d'y trouver matière à une révision pour les éditions nombreuses dont un ouvrage aussi intéressant ne peut manquer de procurer l'avantage à son auteur.

J. SCHYRGENS.

Conférences Cardinal Mercier

La prochaine conférence aura lieu le mardi 15 février, à la salle Patria (5 heures). M. René BENJAMIN y parlera du

Génie de la Touraine

EGYPTE

L'occupation anglaise

D'après un article de Sir Josiah C. Wedgwood : « *L'occupation de l'Egypte* », dans *The Contemporary Review*, de février 1927.

Il faut bien l'avouer : les hommes politiques de Grande-Bretagne sont las du problème égyptien.

Les relations britanniques avec l'Egypte et avec d'autres parties du Levant ont été complètement bouleversées par la guerre et par l'apparition de la nouvelle Rome.

Quarante-cinq ans durant, l'Angleterre a joué, en Egypte, le rôle de gouvernante. On ne saurait dire si elle y est venue, d'abord, pour défendre les intérêts des porteurs de titres anglais : c'est un point de vue qui peut être vrai, comme il peut être faux. Au début, l'Angleterre n'aurait pas demandé mieux que d'avoir avec elle la France et la Turquie; mais ces deux Etats déclinaient un condominium. Apparemment, la Grande-Bretagne resta en Egypte pour ne pas permettre à ses rivaux de mettre la main sur le canal de Suez. Puis, Lord Cromer fit de l'occupation égyptienne une sorte d'idylle nationale, disant à ses subordonnés : « Vous êtes ici pour gouverner l'Egypte dans les intérêts des Egyptiens seuls. » Aux Anglais, ce premier proconsul britannique ne fut d'aucune utilité. Mais on s'imagina que, tôt ou tard, les Egyptiens deviendraient semblables aux Anglais rien que par reconnaissance pour Lord Cromer. Beaucoup de gens voyaient un nouveau Dominion prendre place dans l'Empire : Dominion jeune et faible, mais créé par l'Angleterre, enchanté et plein de gratitude...

Aussi, pour jouer en paix en Egypte ce rôle de gouvernante, l'Angleterre tourna-t-elle le dos à Tunis, à l'Abyssinie, au Maroc, à Madagascar. La neutralité, l'impartialité observées par la Grande-Bretagne ont été telles qu'aujourd'hui tout le monde en Egypte parle français ou italien. C'est à peine si l'Angleterre y a créé quelque chose. Mais les Egyptiens se sont abstenus d'être reconnaissants, comme ils se sont abstenus de devenir Anglais. Leur culture est méditerranéenne, dès lors, d'un type supérieur, pensent-ils, à celle des Anglo-Saxons. Ils voudraient

beaucoup que les Anglais s'en aillent, qu'ils partent tout au moins du Caire où la présence d'une gouvernante est si humiliante!

Puis, la guerre terminée, l'Angleterre déclara l'Égypte pays « protégé », mais comme des troubles avaient lieu, elle dota l'Égypte d'une Constitution — pour la lui retirer, ou à peu près, après l'assassinat de Sir Lee Stack. Elle a empêché Zaglouf de redevenir Premier Ministre : cependant Zaglouf joue toujours un rôle de toute première importance.

Mais il est, en tous cas, évident que l'Égypte n'a nullement envie de faire partie de l'Empire britannique; et, à parler franchement, il est douteux que l'Angleterre soit, elle aussi désireuse de l'y voir... après tant d'assassinats. Alors, pourquoi l'Angleterre reste-t-elle en Égypte?

Elle y était restée naguère pour empêcher les Français ou les Allemands de se saisir du Canal. En ce temps-là il n'y avait pas de sous-marins, et la perspective de voir une armée ennemie campée au pays des Pharaons était désagréable. Mais s'il y a guerre nouvelle, tout le commerce devra sûrement éviter la Méditerranée semée à chaque pas de dangers mortels; dès lors le Canal de Suez perdra son importance; l'Angleterre aura besoin de mers ouvertes où elle puisse se sentir en sécurité, surtout d'un Océan Indien bien protégé.

Il y a autre chose encore : depuis la guerre, l'Angleterre ne craint ni l'Allemagne, ni l'Italie, ni la France. Si, peut-être elle les craint bien un peu, mais c'est à cause de son commerce seulement. Or, comment la Grande-Bretagne peut-elle venir en aide à ce commerce en restant en Égypte? Une Égypte prospère et disciplinée, placée sous quelque régime fasciste, serait, commercialement, plus avantageuse.

En tous cas, le protectorat de l'Angleterre sur l'Égypte n'est d'aucune utilité pour le commerce anglais — sans parler des frais occasionnés par le régime d'occupation et même par l'existence d'un haut commissaire britannique.

Pour des raisons d'économie, la Grande-Bretagne n'entretient pas d'armée en Mésopotamie; elle se retirera de Palestine définitivement si la Palestine lui coûte trop cher; en attendant, elle en a retiré son armée. L'opinion publique ne tolérera pas l'occupation coûteuse et inutile de l'Égypte et demandera les raisons de cette occupation avec une insistance de plus en plus grande.

Ces raisons sont connues : le Soudan, le Canal, la protection des capitaux étrangers placés en Égypte. A cela il convient de répondre :

¹⁰ Le Soudan pourrait fort bien être protégé sans que l'Angleterre (qui y a fait de la très bonne besogne) restât en Égypte;

²⁰ En ce qui concerne le Canal, sir J. Wedgwood est d'avis que l'utilisation d'un canal ne dépend en temps de guerre que de la maîtrise de la mer : il ne peut être utilisé si cette maîtrise n'existe pas. A part cela, les intérêts de la Grande-Bretagne pourraient être parfaitement sauvegardés par la cession à bail à l'Angleterre du Sinaï et d'une bande de territoire de 10 kilomètres de large à l'Ouest du Canal. L'Angleterre a besoin de cette base pour la défense de la Palestine. Le chemin de fer de Kantara, sur le Canal, à la frontière palestinienne lui appartient déjà, mais il est préférable que dans l'avenir le terminus du railway soit transféré de Kantara à Port-Fuad, vis-à-vis de Port-Saïd, sur la rive asiatique du Canal.

On dit parfois que si le Caire est évacué et si l'Angleterre ne garde entre les mains que la zone du Canal, le Gouvernement égyptien pourra, quand il le voudra, couper le canal d'eau douce, condamnant les troupes, se trouvant dans la zone, à périr de soif. A quoi on peut répondre : a) que l'eau douce pourrait être amenée par les chemins de fer de Palestine; b) que l'Angleterre, aussi longtemps qu'elle restera au Soudan, sera toujours à même de recourir à des représailles, en privant l'Égypte de l'eau du Nil;

³⁰ On dit encore que l'Angleterre doit rester en Égypte pour protéger les placements étrangers.

La plupart de ces capitaux sont français, italiens ou grecs. Pourquoi le plus intéressé de ces trois pays ne se chargerait-il pas lui-même de la « protection »? Nul doute que la plus efficace de toutes ne puisse être accordée par quelques-uns de ces fascistes qui font merveille en Italie. Les Anglais ont été trop neutres, trop idéalistes, trop « victorieux ». Jamais l'Égypte n'avait été aussi prospère qu'au cours des sept siècles durant lesquels elle fut le grenier de l'Empire romain. Aussi l'Angleterre n'a-t-elle, dans cette question égyptienne, que ses propres intérêts à envisager. Aucune obligation morale n'existe pour elle de « protéger » ce pays à titre

gracieux. Elle y a sacrifié assez d'hommes et d'argent déjà — et peut-être même un peu de son honneur. Le moment serait particulièrement opportun aujourd'hui pour se retirer à des conditions avantageuses.

Car l'Italie est devenue, elle aussi, ambitieuse. L'Empire romain, le Sénat, les licteurs et leurs faisceaux tout est resuscité et les Italiens de voir à quel point cet empire est de proportions exigües. Malte, Tunis, l'Albanie, Rhodes, l'Asie Mineure, l'Yémen aux contours nébuleux : tous ces pays, toutes ces régions sont susceptibles de redevenir des parties du nouvel empire auquel ils ont déjà appartenu jadis. Mais de toutes les provinces non-italiennes de l'ancienne Rome, l'Égypte avait été la plus chérie : l'Égypte du blé abondant, du Dieu Osiris et de Cléopâtre. Aujourd'hui encore l'Égypte regorge d'Italiens. Mussolini donnerait beaucoup pour reprendre l'Égypte. Un accord ne serait pas très difficile.

L'Angleterre est lasse d'exercer le protectorat.

L'Italie y aspire.

L'Égypte est lasse des Anglais.

Rome consentirait certainement s'il obtient la vallée du Nil, à abandonner l'Érythrée. L'Angleterre arrondirait ses possessions soudanaises, et une base sous-marine éventuelle disparaîtrait de la mer Rouge et de l'océan Indien. On en profiterait pour mettre fin une bonne fois aux intrigues italiennes en Arabie (intrigues fort incommodes). Les intérêts anglais sont à l'est du canal de Suez, et la Grande-Bretagne ne craint pas la puissance navale de l'Italie, dût celle-ci fortifier tout le Dodécacanèse. La Grande-Bretagne souhaite bonne chance à l'Italie — dans la Méditerranée.

Et, en face de toutes ces considérations, il n'y a qu'une seule objection à relever. Les hommes politiques égyptiens préfèrent, disent-ils, la protection britannique à la protection italienne. Un pacha égyptien a dit, à Sir Josiah Wedgwood que c'était pour l'Angleterre un devoir d'honneur de continuer à protéger l'Égypte contre les nations européennes! Exagération! Un autre lui a affirmé que les Égyptiens aimeraient mieux se battre qu'accepter le protectorat italien. Exagération encore! Mais, quoi qu'il en soit, les Anglais ne doivent envisager que leurs propres intérêts. Les préférences des Égyptiens pour les Anglais peuvent être sincères, peuvent même se justifier; cependant, c'est en vain qu'on cherchera, aujourd'hui, des preuves concrètes du prix qu'ils attacheraient aux garanties d'intégrité territoriale que leur donne indubitablement la présence de la flotte britannique. Du reste, ce n'est pas à l'Italie seulement que ces hommes politiques égyptiens préfèrent l'Angleterre : ils la préfèrent aussi à la France. Il paraît que, malgré tout, la Grande-Bretagne jouit au pays des Pharaons d'une relative popularité. Il semble en être de même à Angora; et il est à supposer que, si l'Irlande avait fait partie de l'Empire romain, l'Angleterre y serait populaire aussi!

Mais à supposer que la Grande-Bretagne continue à protéger l'Égypte et à garantir l'intégrité égyptienne, elle aura le droit de se faire payer. La Grande-Bretagne protège l'Australie, chair de sa chair, mais cette dernière lui accorde un tarif préférentiel et contribue à l'entretien de la flotte qui protège ses côtes. De même pourrait-on demander à l'Égypte de verser 3 millions de livres sterling par an pour se faire protéger par la flotte britannique.

Ces aperçus sur la question égyptienne sont peut-être nouveaux, mais l'auteur est persuadé que les hommes d'Etat britanniques vont s'y rallier de plus en plus. Les Anglais ne se rendent compte que lentement des grands changements apportés par la guerre à la position et aux ambitions de l'Empire britannique. Seule de tous les pays, la Grande-Bretagne a sa sécurité assurée à l'extérieur, seule, elle peut l'assurer à d'autres, mais elle doit plus que jamais avoir dans le monde extérieur des débouchés pour ses produits et faire partager à d'autres les charges de l'Empire.

CHINE

D'après un article d'Augur : « *Le Vatican et la Chine* » dans *The Fortnightly Review*, de février 1927.

Le Vatican est un des rares points d'Europe où on trouve une opinion mûrement pesée sur la situation de la Chine, opinion basée sur une connaissance parfaite de faits soigneusement contrôlés. Il est utile dès lors de se faire une idée bien nette de l'attitude du Saint-Siège à l'égard du problème chinois.

Pour obtenir des renseignements et les vérifier, le Vatican dispose d'un bon instrument dans les ordres religieux établis en Chine : instrument qui, par surcroît, n'a pas été créé par la bureaucratie, mais est un organe vivant dont les ramifications s'étendent sur tout le pays. Les tentatives d'implanter en Chine le Christianisme remontent au VII^e siècle : apportée par des missionnaires nestoriens, la religion chrétienne prospéra longtemps dans beaucoup de villes. En 1580, la Compagnie de Jésus établissait une mission à Pékin. Le Père Ricci et d'autres religieux ne tardaient pas à obtenir auprès des empereurs mandchous des positions influentes. Au début du siècle suivant, nous voyons refonder, à Rome, la Congrégation de la Propagande (1622) et le Collège du même nom (1627), ayant pour objet de préparer des prêtres « pour la mission apostolique *in partibus infidelium* ». A 1632, remonte la création de l'Ordre des Lazaristes (Saint-Vincent de Paul), à 1647, celle de la Congrégation des Prêtres Missionnaires du Saint-Sacrement, à 1663, celle du Séminaire des Missions étrangères, à Paris.

Cependant des difficultés surgissent. Les Jésuites devinrent impopulaires en Chine pour s'être trop mêlés de politique; et une querelle des Jésuites avec les Dominicains à propos de rites mina le prestige du Christianisme que le gouvernement chinois proscrivit.

Mais un homme extraordinaire arriva en Chine en 1843 : Théodore Lagrené, envoyé du gouvernement français. Lagrené se fixa à Macao, négocia avec le vice-roi de Canton et réussit à conclure, en 1844, le traité de Whampoa, puis à persuader au gouvernement impérial de publier deux décrets (1845 et 1846), autorisant les Chinois à professer le Christianisme. Ce fut là le début d'une ère de prospérité pour les missions catholiques. L'insurrection des Boxeurs, au cours de laquelle un certain nombre de Chinois convertis furent martyrisés, contribua au développement de l'Eglise catholique en Chine septentrionale où le nombre des chrétiens serait à l'heure qu'il est de plus d'un million, réparti entre plusieurs évêchés. Le succès des missions catholiques et tout spécialement des Lazaristes s'explique par leur niveau moral élevé, par leur non-intervention dans la politique, par ce qu'ils ont les us et coutumes des populations parmi lesquelles ils habitent. Il est intéressant de noter que la meilleure école pour l'enseignement du chinois est celle que des Dominicains dirigent à Pékin.

Les membres des missions catholiques de Chine, bien que de nationalité française et protégés par la France pour la plupart, sont subordonnés avant tout au Saint-Père. Depuis la fin de la grande guerre, ils n'ont cessé d'informer Rome du réveil national qui a commencé à prendre corps en Asie en général et en Chine en particulier. Le Père Lebbe, un Lazariste des plus distingués, rédigeait dès 1919 un mémorandum qui impressionna beaucoup le Saint-Siège. Il y recommandait que l'Eglise de Chine fit « nationalisée », afin de la soustraire aux conséquences du déclin du prestige de la race blanche, suite de la lutte entre intérêts allemands et intérêts alliés dans les concessions étrangères au cours de la guerre. L'augmentation du nombre des catholiques chinois avait du reste marché de pair avec l'apparition d'un clergé indigène, prenant graduellement conscience de lui-même. Après quelque hésitation, le Vatican a fait sienne l'idée de « nationalisation » et le Pape Pie XI, qui a pour devise *fides invtepidia*, s'y est rallié avec enthousiasme. L'encyclique *Rerum Ecclesiae* a consacré la politique nouvelle de l'Eglise en Extrême-Orient et donné satisfaction aux partisans de la « nationalisation ». Le 5 juin 1926 le *Bulletin catholique* de Pékin publiait une lettre pontificale aux vicaires et préfets apostoliques de Chine, réitérant ce qu'avait dit l'encyclique, proclamant la politique de « nationalisation », mettant tout spécialement en garde le clergé contre une participation aux controverses politiques qu'il pourraient être interprétée par la population indigène comme un appel à l'intervention étrangère.

Les résultats de cette politique n'ont pas tardé à devenir apparents. Que sur plus de 70 diocèses chinois 6 soient désormais gérés par des évêques indigènes, ce n'est pas là un fait particulièrement remarquable. Mais ce qui l'est, c'est que la cérémonie du sacre ait eu lieu à Rome et que le Saint-Siège ait tenu à lui donner tant d'éclat. Le légat apostolique en Chine, qui a organisé le voyage des prélats en Europe, a pris soin d'insister sur le caractère « national » des nominations et de hausser la position personnelle des nouveaux évêques. Les vicaires apostoliques européens qui administrent les diocèses en leur absence ont reçu pour

instructions de surseoir à toutes les décisions de quelque importance jusqu'au retour des prélats. A un certain moment, le ministre de France avait proposé d'obtenir pour un de ces derniers un visa soviétique, lui permettant de se rendre en Europe par la Sibérie. Mgr Constantin (le légat apostolique) a refusé, estimant qu'un évêque chinois n'avait pas à se mettre sous la protection d'un diplomate étranger.

Comme le Saint-Siège est désireux de rester en bonnes relations avec la France, il a consenti à ce que certaines distinctions honorifiques d'ordre religieux dont les diplomates français jouissent en Orient par tradition, continuassent à exister. Aussi après les cérémonies du sacre les évêques chinois se sont-ils rendus à Lyon, naguère quartier général séculaire de l'effort catholique en Chine. Ils ont également visité Lourdes et d'autres sanctuaires français.

L'initiative de Pie XI dans ce domaine n'en est pas moins d'ordre révolutionnaire et les milieux catholiques intéressés à l'activité des missions en Chine attachent à cette initiative une très haute importance.

Concluons que le Vatican a tenu compte de l'échec de la race blanche du point de vue du maintien du prestige de cette dernière en Chine. Il a également tenu compte du changement qui s'est effectué dans la mentalité asiatique.

Envisageant l'avenir et l'intérêt de l'Eglise, le Vatican a adopté une politique nouvelle qui devra logiquement mener à l'élimination des missionnaires européens du sein de la population chinoise. Ceux qui connaissent l'intimité des liens qui naguère rattachaient en Chine la politique européenne à la religion vont suivre les événements avec intérêt.

ÉTATS-UNIS

Toujours les dettes

D'après un article de Stéphane Lauzanne : Nuages dans le ciel franco-américain dans la North American Review.

Il est dans ce ciel un nuage gros et déplaisant; pourquoi le nier?

Observé d'un bureau météorologique français, ce nuage n'a qu'une seule cause : la question des dettes. Dix-neuf Français sur vingt sont opposés à l'accord de Washington, et aucun argument n'a de prise sur eux. L'élite : le gouvernement (tout gouvernement), les banques, les économistes, quelques hommes politiques sont en faveur de la ratification. La foule est contre. A une seule exception près (*le Matin*), toute la presse y est également opposée. Ce sentiment se cristallise de plus en plus, il convient de ne pas le négliger.

Avant de tâcher de l'expliquer, il nous faut noter qu'il existe deux catégories de Français. Ceux qui connaissent l'Amérique pour l'avoir visitée; ceux qui n'y ont jamais mis les pieds.

Même parmi les premiers il faut distinguer entre ceux qui ont compris l'Amérique et ceux qui ne l'ont pas comprise. La mission Caillaux envoyée à Washington en septembre 1925 est un exemple typique. Trois de ses membres (MM. Bérenger, Chapsal, Bokanowski) sont revenus avec la compréhension très nette de ce que sont les Etats-Unis : tous sont en faveur de la ratification. Les trois autres (MM. Dausset, Lamoureux, Auriol) y sont opposés parce qu'ils n'ont pas compris les Etats-Unis. Le cas de M. Caillaux est plus complexe : c'est un aristocrate par tempérament qui se sent irrésistiblement attiré vers la Grande-Bretagne. Le climat démocratique américain ne lui dira jamais rien. Pourtant lui aussi a demandé très courageusement, à ses concitoyens de ratifier l'accord Bérenger-Mellon.

Les ennemis de cet accord protestent surtout contre la longue période de temps sur laquelle les paiements sont échelonnés. Nous aurons à payer à l'Amérique, disent-ils, un tribut annuel durant soixante-deux ans : nous-mêmes, nos enfants, nos petits-enfants. Qu'arrivera-t-il si l'accord n'est pas tenu?

C'est en vain que ceux qui comprennent l'Amérique répondent qu'il ne se produira rien du tout et citent la déclaration rassurante de M. Hoover au sénateur Chapsal, ou celle non moins rassurante du sénateur Smoot à une question posée par le sénateur Borah.

Parfait, riposte-t-on; s'il en est ainsi, pourquoi ne pas inscrire dans l'accord que si tels ou tels événements surgissent, la France ne sera pas tenue de payer? Car le Français ne croit lui qu'à ce qui est écrit, noir sur blanc. Il croit aussi qu'un engagement écrit une fois signé, il n'est pas de force au monde capable d'en suspendre l'effet. Tout comme Talleyrand, à Vienne, il est prêt

à répondre à ceux qui lui affirment : « Cela va sans dire » « Cela ira bien mieux encore en le disant et en l'écrivant ».

Il y a autre chose encore. Le Français n'a pas oublié que les experts américains de la Commission Dawes ont, sinon découvert, du moins mis en lumière les difficultés liées au transfert de grosses sommes d'argent d'un pays dans un autre, et il cite avec complaisance tel passage du rapport Dawes où il est recommandé de prendre des mesures de sauvegarde pour empêcher que les paiements en marks transférés à l'étranger ne nuisent à la stabilisation et dès lors aux réparations futures. Et le Français demande si ces paiements à l'Amérique ne sont pas de nature à empêcher la stabilisation monétaire française.

Sur ce point comme sur celui d'une clause de garantie pour le cas où la France serait dans l'impossibilité manifeste de payer, le Français moyen est intraitable. « Je renverserai s'il le faut deux ministères, dix ministères, je m'accrocherai à la tribune et il faudra qu'on m'en arrache de force plutôt que de permettre que l'abominable accord de Washington soit ratifié », s'est écrié M. Franklin-Bouillon.

Il y a certes bien d'autres éléments encore dans les résistances françaises : l'élément sentimental, l'élément populaire (« Comment la France pourrait-elle payer les Etats-Unis, si l'Allemagne ne paie pas ? »), l'élément humain (« Les Américains sont riches et nous sommes pauvres »), l'élément politique (« Qu'advient-il, en cas de ratification, de l'indépendance économique française ? »). Mais les deux objections principales sont bien celles dont il a été fait mention plus haut : crainte d'endosser pour 62 ans une obligation dont l'exécution est impossible; crainte de voir le franc baisser si de trop grosses sommes sont transférées en Amérique.

Cette résistance a été, il faut le dire, encouragée à l'extérieur. Par la Grande-Bretagne d'abord. Celle-ci devra recevoir de la France des paiements proportionnellement plus élevés que l'Amérique; la dette commerciale n'est pas incluse dans la dette politique; les coffres-forts de la Banque d'Angleterre ont su garder les 53,500,000 livres sterling en or français envoyées par la France à titre de garantie au cours de la guerre : eh bien! personne n'en veut en France à l'Angleterre, alors que tout le monde y est mal disposé pour l'Amérique; c'est elle la grande coupable, pense le Français « moyen ». L'Angleterre ne s'est-elle pas dite prête à ne pas réclamer leur dû à ses débiteurs si les Etats-Unis n'insistent

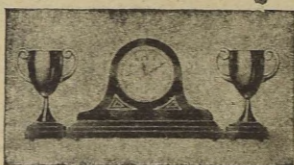
pas pour se faire payer par elle? Chef-d'œuvre de propagande britannique, en vérité!

Il est également certains Américains responsables de l'attitude actuelle des Français. Ceux d'entre eux qui habitent Paris et qui d'habitude sont plus francophiles que les Français eux-mêmes avaient commencé par affirmer à leurs amis français que jamais, au grand jamais, les Etats-Unis ne réclameraient le paiement des dettes. Certains d'entre eux ont même conseillé aux Français de refuser de payer. Les Américains de Philadelphie ou de New-York qui viennent passer l'été en France sont aussi prodiges de bons conseils — dont il ne résulte, en fin de compte, rien du tout. D'autres Américains encore, désireux d'obtenir la Légion d'honneur, offrent aussi leurs services et sont tout prêts à indiquer la meilleure façon, pour le Parlement français, de combattre la ratification. Enfin le démocrate américain glisse dans l'oreille de son hôte français : « Ce sont les républicains qui l'ont fait. Wilson ne l'aurait pas fait. Lorsque nous serons au pouvoir, nous passerons l'éponge. »

Comment, dans ces circonstances, le Français « moyen » serait-il à même de connaître la vérité? Ce n'est pas seulement l'ignorance nationale qui l'aveugle, c'est aussi l'intrigue étrangère. Tantôt on lui jette quelque déclaration d'un ancien ministre américain, tantôt une affirmation de banquier ou un article de journal. Et on lui déclare que c'est là la véritable opinion américaine.

Il est certain que les nuages finiront par se disperser, que le soleil reluira de nouveau (il brille toujours après que les nuages ont disparu), et ceux qui, en France, aiment l'Amérique n'ont pas de craintes pour l'avenir. Quant à eux, ils restent inébranlables dans leur affection pour la patrie de Washington et de Lincoln. Ils savent que dans la patrie de Voltaire et de Lafayette la sagesse et le bon sens finissent toujours par prévaloir.

En attendant, s'il est une demande qu'ils puissent adresser à leurs amis d'Amérique, c'est celle-ci : « De grâce ne mêlez pas les questions étrangères à vos disputes politiques; ne faites pas croire à l'Europe que votre politique nationale va changer si vous changez de gouvernement, ni que votre adhésion à la S. D. N., ou votre coopération avec la Cour de La Haye ou vos décisions relatives aux dettes étrangères sont liées à la victoire de tel parti ou de tel autre. Si vous voulez bien comprendre l'Europe faites qu'on vous comprenne bien ».



IDÉALES!
CHARMANTES!
RAVISSANTES!

NOS PENDULES
A CARILLON
WESTMINSTER

Horlogerie TENSEN

BRUXELLES, 12, rue des Fripiers
ANVERS, 12, Marché aux Souliers

JOUETS EN GROS

ARTICLES CARNAVALES ET OOTILLONS
CHAPEAUX—MARTINETES—MIRLITONS
SERPENTINS—CONFETTI—ETC.

Maison J. Ciset-Joly
Rue Jean d'Outre-Meuse, 34
LIÈGE

Téléphone 77,46 — Compte chèques postaux 125,476
Franco dans toute la Belgique par quantité.

CYCLES "GAULOIS"

Le vélo parfait convenant
spécialement au Clergé
et au Missions.

La maison livre au clergé depuis
de longues années par intermédiaire
de ses nombreux agents

Seuls vélos renforcés convenant
spécialement pour les Colonies.
Solidité à toute épreuve.
Totalement incassable.

Les vélos renforcés brevetés Gaulois
n'ont pas leurs pareils en durabilité
Fabricants : Vandersluis Enfants
33, Rempart de la Biloque, Gand.

MM. les R. P. Missionnaires :
Exigez le vélo renforcé breveté
Gaulois pour vos missions. Vous
n'aurez plus le moindre accident
sur les mauvaises routes.

♦ ♦ ♦ CARRELAGES ♦ ♦ ♦

J. Swartenbroeckx

6, Avenue de la Porte de Hal

Téléphone B 15811 BRUXELLES Téléphone B 15811

♦ ♦ ♦ REVÊTEMENTS ♦ ♦ ♦

Imp. A. LESTONE, 27, rue de la Charité, Bruxelles.